LE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPAL

VAUX magazine

N°54 HIVER 2016

LA MUNICIPALITÉ VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2016

Sommaire

Intercommunalité
pages 4 à 7

Vaux-sur-Seine et la COP21
pages 8 & 9

Rythmes scolaires
pages 10 à 13

Informations
pages 14 à 20

Agenda des manifestations
page 21

CCAS et solidarité
page 22 & 23

Bibliothèque
page 24

Associations
pages 25 à 31

Compte rendu du conseil municipal
pages 32 & 33

État civil
page 34

Directeur de la publication :
Julien Crespo
Maquette & graphisme
Commission Information et Communication
harguen33@aol.com
Comité de rédaction :
N. Benchehida - B. Chiumenti - M. Gardin - A.Lancéa - J. Lerma - P. Lesage
A. Monnier - L-O. Baschet - J. Harter - N. Renaut
Photographies :
Tous les Vauxois et mentions indiquées.
Distribution :
T.CdV.

Remerciements pour leur aide à ceux qui sont allés de leur plume et de leur vision pour nous tenir informés de la vie vauxoise :
Les Associations - La Caisse des écoles - J. Baschet - M. Bianco - V. Carton B. Chiumenti - G. Choppe - J-P. Couteleau - B. Foucault - M. Gaudin - M. Grond - J-C. Waltrégny - C-M. Robin - M-C. Vandeville - M.J Wallace.

Magazine municipal gratuit, réalisé par la commission Information & Communication
Impression FJD 01 34 97 50 90 - RCS Versailles B 495 058 000, à 2 100 exemplaires • Dépôt légal janvier 2016.

Mesdames et Messieurs, chers Vauxois

2015 aura vu notre beau pays durement frappé dans ce qui en fait ses valeurs.
Un an après les terribles attentats du mois de janvier, notre pays a été de nouveau frappé en plein cœur par un terrorisme ennemi de toute humanité.
Notre pays a été de nouveau ensanglanté par le déchaînement d'une violence dépourvue de la moindre trace d'humanisme et de tolérance – une violence où ne s'exprime que la haine de la vie, la détestation de la liberté.
Ce qu'ils ont voulu abattre, c'est notre liberté, une liberté qui a durement été acquise grâce aux sacrifices de nos parents et grands-parents – je ne parle pas ici d'une liberté abstraite, mais de l'air que nous respirons, de la langue que nous parlons, du sang qui coule dans nos veines.
C'est le sang de français libres et c'est le sang de la liberté que les terroristes ont fait couler pour nous signifier à quel point ils détestent ce que nous sommes.
Le combat pour la liberté est celui de tous.
Nous resterons debout, solidaires, unis et rassemblés pour dire NON à ce fanatisme.
En ces moments particulièrement éprouvants, je veux rappeler ici notre attachement à la sécurité de nos concitoyens, la municipalité a pris, dans la mesure de ses moyens, les dispositions nécessaires afin de renforcer notre vigilance sur la commune avec notre police municipale et je veux aussi aujourd'hui plus particulièrement saluer le travail de toutes les forces de police qui font un travail extraordinaire sur le terrain et qui sont mises à rudes épreuves.
Je veux aussi rappeler ici notre attachement au principe de notre République.
Je considère qu'en tant qu'élus locaux républicains, nous sommes les garants et les défenseurs des valeurs de notre République et des droits fondamentaux qui en sont le fondement.
Liberté – Egalité - Fraternité
Il est de coutume lors de ce traditionnel message de vœux, de revenir sur les évènements qui ont jalonné l'année 2015, je ne vais pas vous énoncer toute la liste des travaux réalisés sur la commune, mais simplement en souligner quelques-uns.
Je veux parler de la création du parc du Ru Gallet, un ensemble environnemental remarquable tant du point de vue paysager que pédagogique et qui s'inscrit dans les grands principes de la charte paysagère de notre commune.
Je veux parler aussi de la mise en valeur du bâtiment de la Martinière qui a vu, après la démolition de l'ancien préau qui masquait la façade du bâtiment, la reconstruction de deux nouveaux préaux couverts de 240 m² dans le prolongement de la cour existante de l'école élémentaire.
Je veux parler également des travaux de restauration de l'Orangerie qui fait partie du bâtiment de la Martinière que nous rénovons pas à pas, peintures extérieures, vitraux et à terme accessibilité pour se mettre en conformité avec la loi ADAP.
Vous trouverez également dans ce magazine toutes les réalisations 2015 à commencer par celles soulignant notre engagement dans la COP 21.
Les années se suivent et semblent devoir se ressembler, nous allons donc devoir affronter cette nouvelle année avec toujours beaucoup de détermination.
En effet, dans un contexte économique toujours aussi peu propice à la sérénité, dans un contexte territorial en perpétuel mouvement, nos actions devront être construites pour préserver l'avenir et exigeront de nous encore plus de rigueur, de justice et de solidarité.
Sans m'étendre sur les méandres de la politique nationale je me contenterai d'aborder le contexte territorial lui aussi très compliqué.
En 2013, après trois années de réunions et discussions, je vous parlais de la transformation de notre communauté de communes constituée de 8 communes à une communauté d'agglomération de 17 communes et 70 000 habitants au 1er janvier 2014.
On apprenait dans le même temps que finalement, histoire de tester notre capacité d'adaptation, une nouvelle carte intercommunale nous était imposée, et que nous allions passer le 1er janvier 2016 à 73 communes et 405 000 habitants, de discussions il y en a eu peu ou pas... ...
C'est le 4 mars 2015 que cette nouvelle carte a été approuvée.
Un peu moins d'un an pour transformer notre agglomération en super agglomération, unir les 6 communautés actuelles aux compétences diverses et variées et surtout organiser l'intégration du personnel qui représente environ 900 personnes sans faire de casse sociale.
Les arrêtés de M. le Préfet des Yvelines sont tombés le 28 décembre 2015, l'un portant sur la fusion des 6 EPCI et l'autre portant sur la transformation de la Communauté d'Agglomération en Communauté Urbaine, « Grand Paris Seine & OISE »ou GPSO.
Ainsi depuis le 1er janvier 2016, nous naviguons sur un autre bateau… la CU, avec à sa tête un Président provisoire, je veux parler de François Garay, qui a en charge d'organiser l'élection future du Président par les 129 conseillers communautaires.
Et notre commune dans tout ce puissant tourbillon où l'on n'entend parler que de transfert de compétences, de baisse des dotations, de diminution des subventions synonyme de frein sur les investissements, d'augmentation d'impôts, porte encore des projets communaux nombreux.
Pour n'en citer que quelques-uns :
Construction de l'extension du gymnase - construction d'une nouvelle école maternelle - construction d'un city stade - poursuite de l'amélioration énergétique des bâtiments - création d'une liaison douce chemin des clos en partenariat avec la CU.
J'arrêterai ici ma liste.
Par contre, je me pose une question sur le devenir de nos conseils municipaux actuels au regard des compétences qui vont rester dans le giron de la commune et qui sont : le scolaire, les élections, l'Etat civil, la police municipale, la sécurité civile, l'action sociale, les associations sportives et culturelles, les animations communales, les CNI, la signature des permis de construire, le patrimoine.
Aurons-nous besoin de 27 conseillers municipaux dont 7 maires adjoints pour gérer les compétences énumérées ci-dessus, la question reste posée, la réponse en 2020 sans doute...
Pour conclure, je le dis et le souligne à chaque fois, il n'y a pas de dynamisme dans un village comme le nôtre sans un tissu associatif riche et dynamique permettant de développer et d'animer la vie locale, qu'elle soit sociale, culturelle ou sportive.
C'est l'occasion pour moi de saluer tous les Présidents et leurs équipes de bénévoles.
Je les remercie de leur engagement et de la qualité des animations qu'ils savent proposer aux Vauxois.
Vous le savez, votre action est un élément déterminant dans la création de liens entre les individus, les citoyens, un moyen de lutte contre l'indifférence et la solitude.
Une attention particulière pour la nouvelle équipe de la Caisse des Ecoles qui avec détermination a repris avec succès le flambeau de leurs aînés.
Je tiens également à remercier mon équipe du conseil municipal pour son investissement et son engagement de tous les jours à mes côtés.
Je remercie également le personnel administratif et technique qui œuvre au quotidien au service de tous.
Mesdames, Messieurs, que cette nouvelle année soit porteuse d'espoir en un monde de paix et de bonheur, ce sont les vœux que je formule au nom de toute l'équipe municipale.
Que le flambeau de la liberté, de l'égalité et de la fraternité que portent nos concitoyens éclaire l'avenir, c'est un message de confiance et d'espoir que je souhaite adresser à chacun.
Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Julien Crespo
Maire de Vaux-sur-Seine

COMMUNAUTÉ URBAINE Grand Paris Seine & Oise

Grand Par

Près de 500 km² de superficie - 405 049 habitants - 73 commun
29 communes sur la rive droite de la Seine, 44 sur la rive gauche
rovières, passerelles viaducs) - 9 gares Eole à terme.

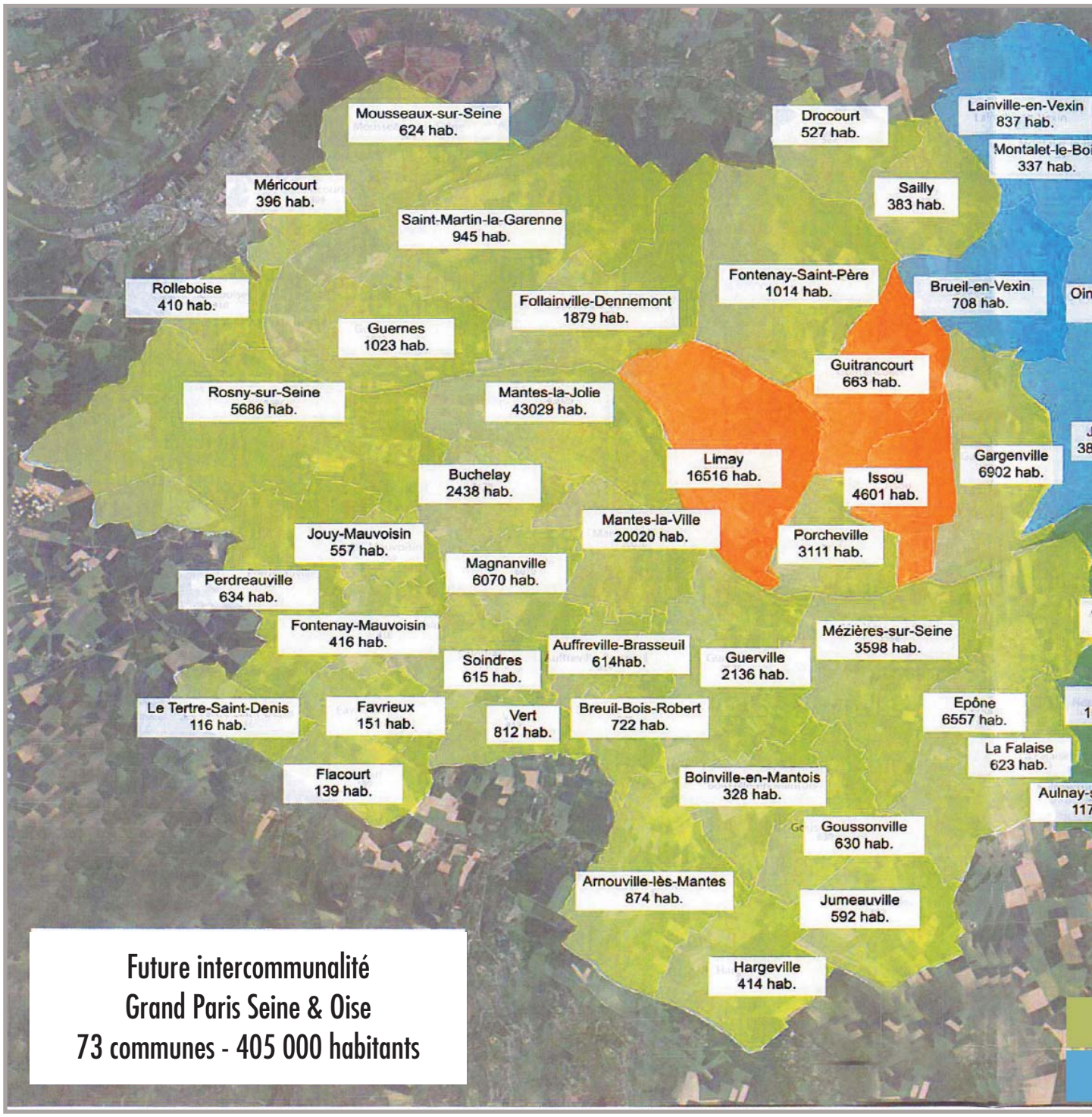

is Seine & Oise

es dont : 10 communes de moins de 500 habitants, 28 communes de plus de 2500 habitants,
- 55 Km de Seine - 18 îles - 2100 Km de voiries - 18 franchissements (ponts routiers et fer-

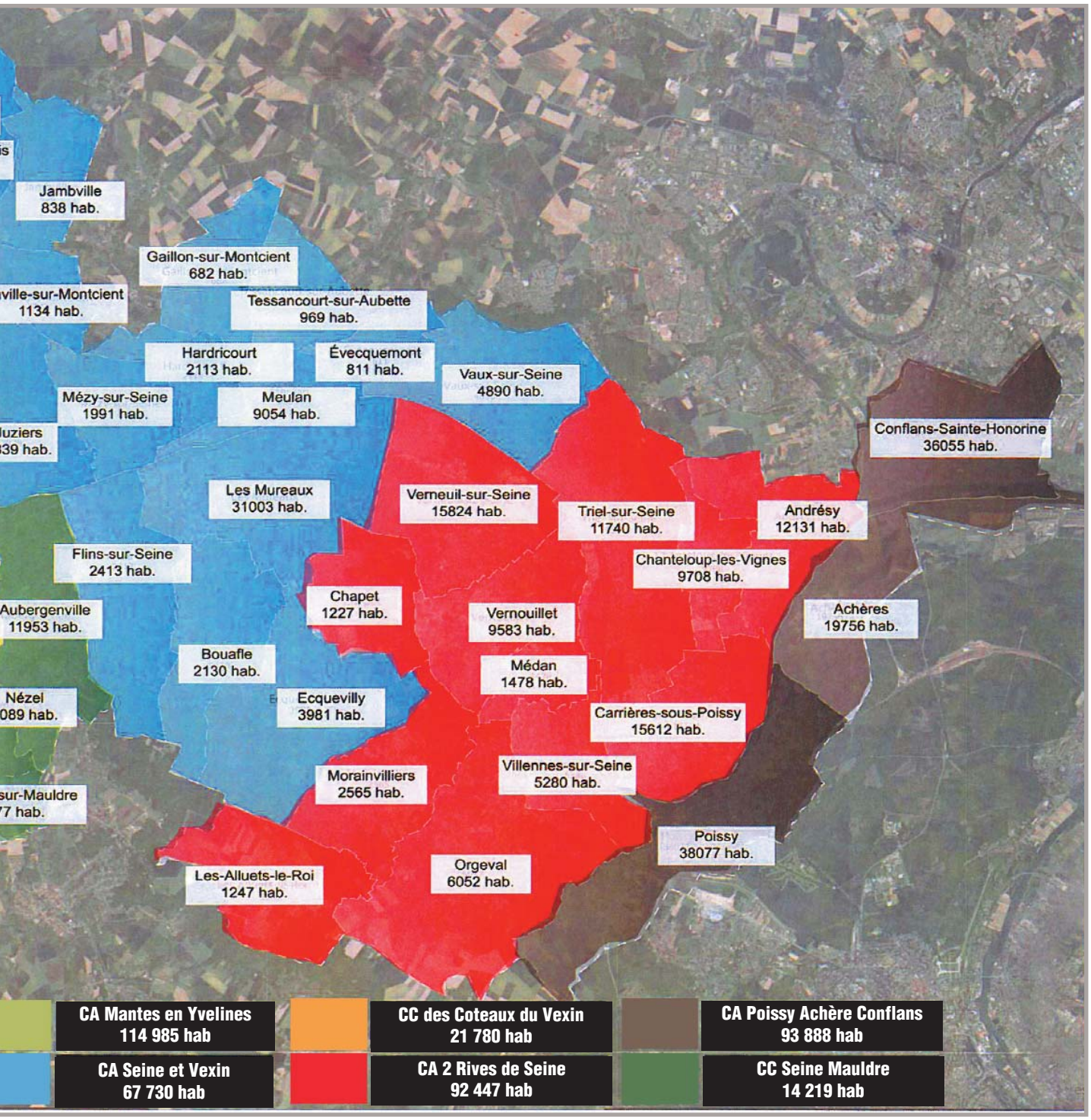

COMMUNAUTÉ URBAINE Grand Paris Seine & Oise

Dix questions pour mieux comprendre

① Une nouvelle interco' au 1er janvier 2016... Pourquoi ?

La création de la future intercommunalité Grand Paris Seine & Oise s'inscrit dans le cadre de la réforme territoriale engagée depuis plusieurs années par l'Etat. Fusions de régions, création de « communes nouvelles » et de métropoles, clarification des compétences…

En Ile-de-France, l'objectif était de redessiner la carte des intercommunalités, afin de faire émerger de véritables pôles d'équilibre aux côtés de la future Métropole parisienne. Conformément à la loi MAPAM (Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles) du 27 janvier 2014, les intercommunalités « dont le siège se situe dans l'aire urbaine de Paris » étaient ainsi tenues de « former un ensemble d'un seul tenant et sans enclave d'au moins 200 000 habitants ». Présenté le 28 août 2014, le nouveau schéma régional de coopération intercommunale a été validé le 4 mars 2015, à l'issue de plusieurs mois de concertation. Il prévoit la création de 16 intercommunalités nouvelles, dont celle de Seine & Oise qui naîtra, au 1er janvier 2016, de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Mantes-en-Yvelines, de la Communauté de Communes des Coteaux du Vexin, de la Communauté de Communes Seine Mauldre, de la Communauté d'Agglomération Seine & Vexin, de la Communauté d'Agglomération des Deux Rives de Seine et de la Communauté de Communes de Poissy-Achères-Conflans-Sainte-Honorine.

② Administration, gouvernance, études préalables… Comment ont été menés les travaux préparatoires à la mise en place de la nouvelle interco' ?

Depuis septembre 2014, les élus ont été associés à l'organisation de la future intercommunalité à travers le Comité des Présidents, des séminaires et des ateliers, mais aussi des rencontres avec les maires et l'organisation de Conférences des Maires dès novembre 2015. En parallèle, pour permettre la continuité des services publics au 1er janvier 2016, plusieurs travaux ont été menés (et le sont encore) sur le plan administratif (recensements, diagnostics, accompagnements par des cabinets de conseil….), notamment via le Comité des Directeurs généraux des 6 intercommunalités appelées à fusionner, les Directeurs généraux des communes ou des groupes de travail réunissant les techniciens. En 2015, une équipe de préfiguration de la future administration a été mise en place.

③ Quel est le rôle du Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval ?

A ne pas confondre avec la Communauté urbaine ! Né de la volonté des 6 EPCI concernés, le Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval (GPSA) a été créé le 13 février 2015. Ce syndicat mixte, dont les missions sont définies par la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, a été conçu comme un outil de coopération, d'animation et de coordination au service du développement du territoire Seine-Aval. C'est une instance de coopération et outil concret pour la mise en oeuvre de stratégies de développement territorial en coopération avec d'autres territoires (Cergy, Rouen, le Havre, etc…). Au coeur de la logique métropolitaine qu'entend porter le Pôle métropolitain GPSA, la future organisation intercommunale fait donc l'objet d'une mission spécifique et ponctuelle. A partir de 2016, le Pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval se verra confier de nouvelles missions.

④ Pourquoi une « Communauté Urbaine » ?

Le processus de fusion d'intercommunalités n'impose pas une catégorie juridique en particulier pour les intercommunalités nouvellement créées. Le choix de la forme juridique de la future intercommunalité - Communauté d'agglomération ou Communauté urbaine ? – a ainsi fait l'objet de nombreuses réflexions et de travaux collectifs. Une étude précise des conséquences administratives, juridiques et financières, a finalement amené les intercommunalités concernées et les communes à se prononcer en faveur d'une Communauté urbaine. Outre des avantages financiers non négligeables en ces temps de restrictions budgétaires, ce choix répond également à des considérations pragmatiques. L'addition des compétences aujourd'hui détenues par les 6 intercommunalités est très proches de celles devant être exercées par une Communauté Urbaine.

⑤ Quelles seront les missions de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ?

A la différence d'une Communauté d'agglomération qui exerce des compétences obligatoires et des compétences optionnelles (pour certaines soumises à « l'intérêt communautaire »), la Communauté urbaine assure des compétences obligatoires :

- Le développement économique et le tourisme

- La mobilité et les déplacements urbains
- Les équipements socio-culturels et sportifs
- L'aménagement de l'espace et l'équilibre social de l'habitat
- La voirie et le stationnement
- La politique de la ville
- L'environnement
- La gestion de divers services publics d'intérêt collectif : collecte et traitement des déchets, eau et assainissement…

6 Pourquoi « Grand Paris Seine & Oise » ?

Ce choix a été guidé par la nécessité de favoriser le rayonnement et le dynamisme d'un territoire porteur de projets structurants, à l'Ouest de Paris. La notion de « Grand Paris » - avec toute la notoriété induite par « Paris » à l'échelle nationale et internationale – trouve donc un intérêt majeur. Quant au terme « Seine », il renvoie naturellement à un élément identitaire fort. Enfin, le recours à l'Oise vise à faciliter le positionnement géographique du territoire (confluence). A noter également dans le choix de « Grand Paris Seine & Oise », une dimension pragmatique, avec un acronyme à l'appropriation facilitée (« GPSO »).

7 Où sera situé le siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise ?

Le siège de la future Communauté urbaine sera situé à Aubergenville, au centre du territoire. Pour permettre une présence de l'administration sur les pôles Est et Ouest du territoire, les locaux des actuelles Communauté d'agglomération 2 Rives de Seine (Carrières-sous-Poissy) et Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines (Magnanville) sont maintenus. Cette organisation territoriale s'appuie également sur les communes. A terme, l'objectif est en effet de positionner les communes en tant que « porte d'entrée » pour les administrés (accueil, informations, démarches…

8 Les services publics vont-ils changer en janvier 2016 ?

La création de la future Communauté urbaine à compter du 1er janvier 2016 va se traduire par la prise de nouvelles compétences et donc, par le transfert de biens et de services des communes vers l'intercommunalité. Pour les équipes qui travaillent à l'élaboration de la future Communauté Urbaine, « l'enjeu essentiel » est d'assurer « la continuité du service public ». Pour permettre cette continuité, plusieurs conventions de gestion provisoire avec les communes sont actuellement mises en place. Ce fonctionnement provisoire aboutira progressivement sur une démarche de qualité et d'harmonisation des services publics, dans une logique de proximité. Il n'y aura donc pas de changement « brutal » au 1er janvier, que ce soit pour l'entretien de la voirie ou le ramassage de vos poubelles !

9 Qui seront les futurs élus de la Communauté urbaine ?

Les 129 futurs conseillers communautaires sont désignés au sein de chaque conseil municipal des 73 communes, parmi les élus communautaires siégeant actuellement au sein d'une des 6 intercommunalités. Le nombre de 129 est fixé par la loi au regard de la taille démographique de la future Communauté urbaine (80 sièges à répartir proportionnellement entre les communes), auquel il convient d'ajouter 49 sièges pour les communes ne disposant pas d'au moins un siège. Ainsi, le nombre de conseillers communautaires siégeant à la future Communauté urbaine variera de 11 représentants pour la commune la plus peuplée (Mantes-la-Jolie) à un représentant pour la majorité des communes (58 villes concernées).

10 Combien d'agents comptera la future Communauté urbaine ?

Si l'organisation définitive de la future Communauté urbaine se mettra en place progressivement en 2016, le nombre d'agents sera, dans un premier temps, équivalent aux effectifs actuels au sein de chaque intercommunalité, soit plus de 850 agents.

IMPACTS DU PASSAGE EN COMMUNAUTE URBAINE SUR LES COMPÉTENCES COMMUNALES

Compétences ou missions restantes :
le transfert de compétences entraine le dessaisissement des communes mais la commune reste le lieu de l'administration de proximité.

- Scolaire : investissement et gestion des locaux scolaires, restauration scolaire, TAP, étude, caisse des Ecoles.
- Fonctions électorales : révision et tenue des listes électorales, organisations des élections.
- Etat Civil : tenue des registres (décès, mariages, naissances), gestion du cimetière.
- Urbanisme : délivrance des permis de construire, relations aux usagers/droit des sols.
- Nationalité : délivrance CNI, recensement citoyen, recensement de la population.
- Police municipale : « bon ordre, sécurité et salubrité publiques », circulation, stationnement.
- Sécurité civile : gestion de crise.
- Action sociale : aides sociales facultatives, alerte sanitaire.
- Associations sportives et culturelles : gestion des équipements sportifs et des salles communales, octroi de subventions.
- Animations communales : fêtes, cérémonies et commémoration.
- Action culturelle : gestion des bibliothèque et salles de spectacle, conservation des archives.
- Patrimoine : mise en valeur et préservation.

COP21

Comment Vaux-sur-Seine participe à l'effort global

Désignée comme grande cause nationale de l'année 2015, la lutte contre le dérèglement climatique est déjà intégrée dans les actions de la ville de Vaux-sur-Seine.

La COP21, c'est la 21e Conférence des parties, c'est-à-dire le rassemblement annuel de tous les pays désireux d'agir pour le climat.
Pour la 21e édition, la France était le pays hôte du 30 novembre au 11 décembre 2015.
L'objectif de cette conférence était « d'aboutir, pour la première fois, à un accord universel et contraignant permettant de lutter efficacement contre le dérèglement climatique et d'impulser/d'accélérer la transition vers des sociétés et des économies résilientes et sobres en carbone12 » et de présenter un bilan proche de 0.

Mais concrètement, que pouvons-nous faire ?
La Convention des Maires montre que les villes jouent un rôle important dans le changement climatique et souligne la nécessité à tous les niveaux, d'entreprises et de communautés, de travailler ensemble pour se diriger vers l'objectif de 1,5 degré.
Il est indispensable que l'Homme change et transforme de manière radicale l'environnement mondial en mettant l'accent sur les énergies renouvelables, en repensant l'utilisation des transports, en limitant les engrais et désherbants, en réfléchissant aux déchets, à l'utilisation de l'eau… autant de leviers d'action indispensables et que nous pouvons tous entreprendre.
La ville de Vaux-sur-Seine contribue à cette démarche responsable et s'engage.

Amélioration énergétique des batiments

Grâce à l'étude des bâtiments par caméra thermique, des travaux d'isolation ont été éffectués (remplacement des fenêtres et portes aux écoles maternelle et élémentaire du 144 avenue du Général-de-Gaulle, et de nouvelles chaudières ont été choisies).
En projet, le bâtiment de la Martinière et l'ancienne mairie.

Énergie verte

Un groupement de commandes, organisé par le SEY (Syndicat d'Électricité des Yvelines, voir en page 17) permet à la commune, soucieuse de la protection de l'environnement, de porter son choix sur l'option 100% Énergie Verte.

Énergie Solidaire

Dès 2012, une convention a été signée avec Energie Solidaire, une association partenaire dans la recherche d'économie d'énergie.

Amélioration de l'éclairage public

Ce partenariat nous a permis de réviser notre éclairage public en remplaçant progressivement les lampes au sodium par un éclairage à leds, plus performant, et surtout beaucoup moins gourmands en énergie (chemin des Fortes terres et chemin des Jeunes plantes, quartier de RiveSeine).
Cet éclairage est commandé par un interrupteur crépusculaire.

Voitures électriques

Les services techniques disposent depuis début 2015 de deux véhicules électriques.

Borne de recharge électrique

Deux bornes de recharge pour véhicules électriques sont en service depuis le mois de novembre aux parking de la mairie et parking de la gare.

Le « covoit'ici »

Pour favoriser un transport partagé :
Une borne de contact est à disposition devant la gare.

Adhésion à la Charte Régionale de la biodiversité

Après avoir adopté une charte paysagère en 2011, la commune vient d'adhérer à la charte régionale de la biodiversité en Île-de-France.

Vaux-sur-Seine s'est déjà engagée, en 2015, dans des actions de protection et de mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels :
- aménagement du parc du Ru Gallet, respectueux de la biodiversité
- protection d'une roselière,
- réalisation de l'atlas faune/flore.

Gestion différenciée

Mise en œuvre de la politique de gestion différenciée des espaces verts, l'utilisation zéro de produit phytosanitaire.

Réhabilitation des berges de Seine

Lutter contre l'érosion des berges, accentuée par le trafic du fleuve, restaurer et renaturer les berges pour y permettre le retour et le développement de la biodiversité avec un regain écologique au final profitable à tous.

Restauration scolaire Bio

Plus de 80 % des repas proposés aux enfants sont d'origine BIO.
Afin d'augmenter ce taux, nous avons pris la décision de repenser notre politique d'achat en favorisant les circuits courts.
On peut dire maintenant que nos menus sont élaborés à partir de produits bio, d'agriculture raisonnée locale et hexagonale.

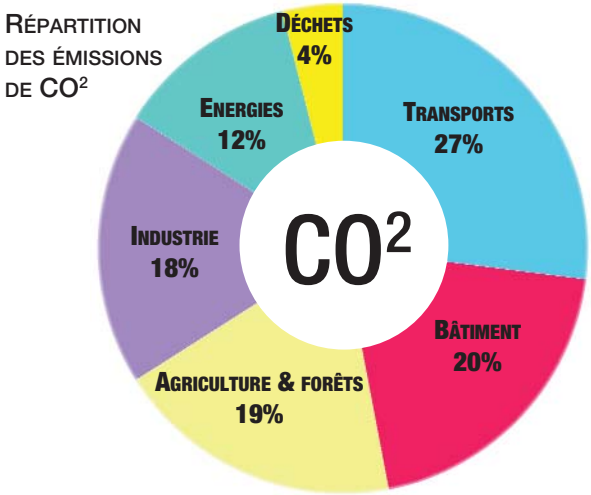

Ceux qui Temps d'Activités Périscolaires

Aminata
Danse & origami

Berkol
Guitare

Gosia
Sculpture

Jacques
Remplaçant

Julie
Bibliothèque

Mariama
Danse hip-hop

Anthony
Mime & équilibre

Aurélien
Art urbain

Béatrice
Bibliothèque

Jessy
Jeux de rôle

Julien
Mime & jeux de rôle

Quentin
Remplaçant

Benjamin
Orientation

Christopher
Golf, échecs, montage vidéo

Jonathan
Jonglage

Kevin
Jeux de société

Tadzio
Percussions

Annette
Dortoir & conteuse

Gladys
Assistante de vie scolaire

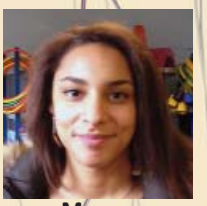
Manon
Apprentie

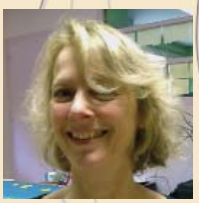
Pascale
Jardin potager

Stéphanie
Jeux de société

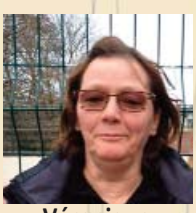
Véronique
Bibliothèque

Biolo
Création & confection

Hélène
Coordinatrice

Marie-Laure
Dortoir & Activité manuelles

Séverine
Activités manuelles

Woory
Jeux de société

Céline
Jeux de construction

Léa
Développement de l'imagination

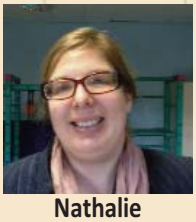
Nathalie
Jeux collectifs

Séverine
Jeux de construction

Viktoria
Apprentie

animent les tap

construction
verine N.

Activité conte avec Annette

Activité manuelle avec Séverine L.

activit
avec Jon

Activité jardin avec Pascale

Activité sculpture avec Gosia

Jeux de constructions avec Céline
jeux de constructions ave Séverine N.
Les élements de la terre avec Séverine L.
Création et confectio avec Biolo
activité Jonglage avec Jonathan
activité danse hip-hop avec Mariama

PRÉSENTATION DES VOEUX 2016

Après les vœux présentés aux personnalités de notre territoire, les vœux aux Vauxois se sont déroulés en fin de journée. La municipalité a offert un spectacle tous publics suivi d'un buffet et un feu d'artifice qui a clôturé la célébration de la nouvelle année.

MÉDAILLÉ DE LA VILLE

Lors de ses vœux, M. le Maire, a eu la joie de remettre à Jean-Pierre Doistau la médaille du village, en reconnaissance de son implication dans la vie associative.

Jean-Pierre est arrivé à Vaux en 1973.

Grand passionné de déguisements, il a eu ses périodes : Moyen Âge, cow-boy, et militaire.

Qui ne connaît pas ses nombreux déguisements lors des différentes manifestations ? Il répond toujours présent lors des sollicitations des associations.

Il est Président de la FNACA , et ceux qui assistent aux commémorations de la guerre d'Algérie, du 11 Novembre, du 8 mai, et du 18 juin apprécient les petites expositions qu'il organise, à ces occasions, pour le vin d'honneur.

C'est entouré de ses amis, tous déguisés en personnage représentant ses spectacles de ces dernières années, qu'il a reçu avec émotion cette médaille.

P. Darthoux

Travaux & voirie

Jean-Pierre Couteleau
Maire adjoint aux travaux
Vice président du SIVATRU

Restauration des berges de Seine

Avec le SMSO et le soutien de Seine & Vexin Agglo, de lourds travaux ont été réalisés sur le fleuve, au niveau du Port-Maron. Objectif de ces travaux :

• Lutter contre l'érosion des berges, accentuée par les usages du fleuve,

• Restaurer et renaturer les berges pour y permettre le retour et le développement de la biodiversité avec un regain écologique au final profitable à tous,

• Faire découvrir au public la richesse écologique, patrimoniale et paysagère que constitue le fleuve et offrir des lieux de repos et de contemplation.

Pour cela, le SMSO a eu recours à une technique mixte : utilisation de matériaux inertes tels que des rondins de bois ou des caissons végétalisés, des nattes de gabions. Ces procédés permettent de stabiliser une berge tout en tentant de réduire l'impact sur le milieu naturel. Ils épousent la forme de la berge et s'intègrent plus facilement dans le paysage mais ils sont durables car difficilement dégradable.

Travaux de voirie

Rue de la Croix et de la Petite-Haie

Les réseaux aériens sont particulièrement denses rue de la Petite Haie. Un dossier d'effacement des réseaux aériens a été monté et proposé au SEY. Nous attendons un financement partiel de ce projet d'enfouissement pour commencer les travaux de reprise complète de la voirie et de changement de l'éclairage public sur ces deux rues.

Chemin des Feuillerets : partie donnant sur avenue de Paris

Les travaux devraient débuter dans le premier trimestre de 2016 : voirie, captage des eaux de pluie, et éclairage public.

Assainissement

Île de Vaux

Les travaux d'assainissement dans l'Ile de Vaux-sur-Seine se poursuivent. Les canalisations principales ont été posées, le système d'évacuation par air comprimé éprouvé. Une dizaine de branchements sur les 93 programmés seront opérationnels fin d'année 2015.

Ces travaux financés par les riverains (l'Ile est privée) avec le soutien du Conseil départemental et de l'Agence de l'Eau, se font sous la maîtrise d'ouvrage de la commune. Le réseau sera étanche car situé en zone inondable, et l'absence de pente sera compensée par un système d'aérojecteurs envoyant de l'air comprimé dans la canalisation afin de chasser les effluents vers le réseau principal.

Impasse de la Berge

Cette portion de réseau est très dégradée : contrepente, fissure des canalisations. Tout doit être repris début 2016 dans le cadre de la délégation de service public. Il existe à cet endroit un réseau dédié aux eaux pluviales qui sera également restauré.

Travaux à Triel

La Ville de Triel-sur-Seine a autorisé la construction d'un immeuble de 85 logements au centre-ville, du 87 au 95 rue Paul Doumer, sur la RD 190. Afin de permettre le bon déroulement des travaux, des aménagements de la circulation seront mis en place au niveau de la zone de chantier.

Plus particulièrement, une circulation alternée gérée par des feux tricolores sera mise en place au niveau du nouvel immeuble, en dehors des heures de pointe.

Des itinéraires conseillés, à destination des véhicules légers, seront indiqués aux entrées de la ville de Triel et à l'approche de la zone de travaux.

Les camions et véhicules de transport scolaire devront emprunter leur trajet habituel, avec des temps de parcours qui risquent d'être allongés.

Ces mesures entreront en vigueur à la fin du mois de décembre 2015 pour une durée d'environ 18 mois.

Le 5 avril 2016, la TNT passe à la haute définition

Cette évolution concerne les foyers recevant la télévision par antenne râteau.

Pour profiter de la TNT HD, il faut posséder un équipement compatible, sinon la réception de la télévision sera interrompue le 5 avril.

Pour vérifier cette compatibilité : soit vous voyez sur votre équipement le logo « TNT HD », soit en sélectionnant sur votre équipement la chaine Arte sur le canal 7 ou le canal 57, et vous visualisez le logo « Arte HD ».

Si ce n'est pas le cas, il faudra sans doute envisager l'achat d'un nouveau matériel.

Vous pouvez appeler le 0970 818 818 ou visiter le site recevoirlatnt.fr pour plus de précisions.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

commune de Vaux-sur-Seine

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	%Exprimés
Mme Valérie PECRESSE	LUD	440	14,39	29,31
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	413	13,51	27,51
M. Claude BARTOLONE	LUG	337	11,02	22,45
Mme Emmanuelle COSSE	LVEC	108	3,53	7,20
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	LDLF	89	2,91	5,93
M. Pierre LAURENT	LFG	53	1,73	3,53
Mme Nathalie ARTHAUD	LEXG	23	0,75	1,53
M. François ASSELINEAU	LDIV	13	0,43	0,87
M. Aurelien VERON	LDVD	10	0,33	0,67
Mme Valérie SACHS	LDVD	6	0,20	0,40
M. Sylvain DE SMET	LDIV	6	0,20	0,40
M. Dawari HORSFALL	LDIV	3	0,10	0,20
M. Nizarr BOURCHADA	LDIV	0	0,00	0,00

VAUX-SUR-SEINE

1er tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	3 058		
Abstentions	1 522	49,77	
Votants	1 536	50,23	
Blancs	26	0,85	1,69
Nuls	9	0,29	0,59
Exprimés	1 501	49,08	97,72

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Inscrits	%Exprimés
Mme Valérie PECRESSE	LUD	781	25,54	44,94
M. Claude BARTOLONE	LUG	613	20,05	35,27
M. Wallerand DE SAINT JUST	LFN	344	11,25	19,79

2ème tour	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	3 058		
Abstentions	1 262	47,27	
Votants	1 796	58,73	
Blancs	37	1,25	2,06
Nuls	21	0,69	1,17
Exprimés	1 738	56,83	96,77

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

LE SIAMHLM

Syndicat intercommunal d'assainissement de Meulan-Hardricourt-Les Mureaux

Jean-Claude Waltregny
Conseiller municipal,
délégué aux Espaces naturels

Le syndicat (S.I.A.M.H.L.M) regroupe 9 communes : Bouafle, Chapet, Evecquemont, Flins-sur-Seine, Hardricourt, Les Mureaux, Meulan-en-Yvelines, Mézy-sur-Seine et Vaux-sur-Seine.
Sa mission est d' assurer le transport des eaux usées et des eaux pluviales, ainsi que le traitement des eaux usées à la station d'épuration de Les Mureaux.
Le S.P.A.N.C (assainissement non collectif), a pour objet d' assurer la mission obligatoire de contrôle technique, de conception, d'implantation et de bon fonctionnement, tant sur les constructions neuves que sur les constructions existantes.
Le syndicat assure la gestion de son patrimoine (réseaux et station) et délègue l'exploitatoin à des prestataires de services :
- La société E.T.P.L. pour l'entretien des réseaux, la société DEGREMONT pour l' exploitation de la station et la société TERRALYS pour la gestion d'épandage des boues valorisées en agriculture.

Pour assurer le suivi de l' exploitation, le Syndicat organise :
Une réunion mensuelle avec E.T.P.L.. et DEGREMONT et une réunion trimestrielle avec TERRALYS.
Ces réunions ont pour objet la validation des travaux et prestations réalisés, la validation des factures mensuelles et l' ajustement du planning prévisionnel d'interventions.
Le syndicat s'appuie sur une équipe de 4 personnes qui assurent la gestion technique, administrative et financière du Syndicat.
Service de collecte : La station a reçu et traité 3 939 151 m³ d' effluents en 2014, soit une moyenne journalière de 10 796m³/j (210 500m³ pour Vaux-sur-Seine).
On dénombre 4 postes de pompage syndicaux : Meulan-en-Yvelines, Les Mureaux, Mézy-sur-Seine et Vaux-sur-Seine.
7 126 Tonnes de boues ont été produites, aucune non-conformité de rejet du traitement biologique n'a été détectée.
La redevance assainissement du Syndicat est de 1,19 € le m³ depuis le 1er juillet 2013.
Le document est consultable en mairie.

JC. Waltregny
Vice Président du S.I.A.M.H.L.M.

LE SEY

SYNDICAT D'ÉNERGIE DES YVELINES

José Lerma
Conseiller municipal, délégué aux Transports et à l'énergie

L'année 2014 fut une année de renouvellement des instances du S.E.Y.
Le S.E.Y. électricité : 200 communes, 99 2981 habitants.
Délégués : 82 membres titulaires et 82 suppléants.
Le S.E.Y. gaz : 54 communes, 25 6492 habitants.
Délégués : 56 membres titulaires et 56 suppléants.
Le S.E.Y. représente 73% des communes des Yvelines, et 62% de sa population.
Laurent Richard Maire de Maule et Conseiller départemental des Yvelines a été élu Président du S.E.Y. Le nouveau bureau est composé de 9 Vice Présidents et de 14 assesseurs.
Le S.E.Y. s'appuie sur une équipe de 7 personnes permanentes spécialisées dans les domaines d'activités suivants :
- techniques électriques
- techniques du gaz
- maîtrise d'économie d'énergie
- relations privilégiées avec les concessionnaires
- démarches administratives et financières
- aspects juridiques
- actions de communication et d'information.

Une des mutations majeures de l'année 2014 est la fin des tarifs réglementés de gaz et d'électricité, qui obligent les communes à mettre en concurrence les fournisseurs d'énergie afin d'obtenir un gain financier substantiel grâce à la mutualisation.
Le S.E.Y. s'est engagé dans un groupement d'achat de gaz naturel puis d'électricité. Le groupement d'achat a remporté un grand succès.
Le fournisseur retenu est GDF-SUEZ,
gain : moins 16% sur le prix de la molécule.
Ce succès laissait augurer d'aussi bons résultats pour le groupement d'électricité en 2015. Ce qui s'est révélé exact.
Le Fournisseur retenu est Direct Energie,
gain : moins 7% sur la facture globale.
La commune de Vaux, soucieuse de la protection de l'environnement, a porté son choix sur l'option 100% Energie Verte.
C'est un message d'exemplarité en matière d'énergies renouvelables.
Par ailleurs, les actions en matière d'économie d'énergie ont été intensifiées et plus particulièrement dans la valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE).
Pour une information plus complète vous pouvez vous rendre sur le site de notre commune où vous trouverez un lien pour accéder au site du S.E.Y.

LE SIAEP

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE VAUX-EVÈCQUEMONT

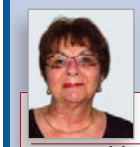

Martine Grond
Conseillère municipale, déléguée au syndicat de l'eau

Le syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Vaux-sur-Seine-Evecquemont regroupe les communes d'Evecquemont et Vaux-sur-Seine.
Il alimente en eau potable 5788 habitants
Le délégataire est la société des eaux de fin d'oise (SEFO) en vertu d'un contrat et de ses avenants ayant pris effet le 1er juillet 2005. Il prend fin le 30/06/2017

PRESTATIONS ASSUREES DANS LE CADRE DU SERVICE

La SEFO assure :
- La surveillance et l'entretien des installations, la relève des compteurs.
- La facturation, l'accueil et le traitement des doléances client
- La mise en service des branchements
- L'entretien de l'ensemble des ouvrages,
- Le renouvellement des branchements, des canalisations à moins de 6 mètres des clôtures

La collectivité prend en charge :
Le renouvellement de la voirie, les canalisations à plus de 6 mètres des clôtures

RESSOURCES EN EAU

La consommation moyenne par abonnement domestique diminue. Elle était de 110 m³ en 2014, 113 m³ en 2013, de 125 m³ en 2012 et 136 m³ en 2011

TARIFICATION ET RECETTES

Les tarifs concernant la part de SEFO (abonnement) sont négociés au contrat et indexés 2 fois par an.
Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés : Agence de l'eau - SIAMHLM (syndicat intercommunal Meulan - Hardricourt - Les Mureaux).
Le service est assujetti à la TVA.

REDEVANCE DE POLLUTION DOMESTIQUE

La redevance de pollution domestique est reversée à l'agence de l'eau. Son montant en € par m³ est calculé chaque année par l'agence de l'eau. Au 1er janvier 2014, elle était de 0.41 € (au 1/1/13, 0.40 € - au 1/1/12 0.399 €)

PRIX DE L'EAU

Au démarrage du contrat au 1/7/2005 le tarif était :
Partie fixe = abonnement annuel 28 € hors taxes
Partie proportionnelle : 0.7280 € hors taxe le m³

QUALITÉ DE L'EAU

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée sont indiquées dans le rapport établi et transmis par l'ARS (agence régionale de santé).
Conformité bactériologique : 15 prélèvements tous conformes
Conformité physicochimique : tous sont conformes.

COÛT DU SERVICE DE L'EAU POTABLE SEFO + redevances et taxes)
Sur une facture type de 120 M3, le coût est 1.99 € le m³.

OPERATIONS ET TRAVAUX RÉALISÉS A VENIR

Au cours de l'année 2014, 84 m de canalisations ont été renouvelés, 5 branchements plomb et 31 compteurs ont été remplacés.
Il reste encore 124 branchements en plomb à remplacer, prévus d'ici fin 2016, pour un coût de 1590 € HT par branchement, 47 seront à charge de la SEFO et 77 à charge du syndicat.

Nous accueillons Jeanne-Marie Wallace notre nouvelle secrétaire aux affaires scolaires et aux associations.

Inscriptions maternelle en mairie

Tous les mercredis matin
des mois de février et mars
de 9 h 30 à 11 h 30,
ainsi que les samedis
30 janvier
13 février
et 16 mars
de 9 h 30 à 11 h 30.

Roland Poincelet, « le charbonnier » nous a quittés.

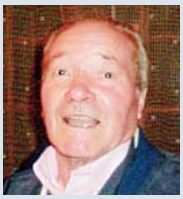

Vauxois depuis sa naissance en mai 1931, Roland a commencé à travailler avec son père, marchand de charbon-bois puis fuel. Il a ensuite pris la relève au décès du « Père Poincelet » comme l'appelaient tous les petits Vauxois de cette époque qui aimaient monter sur le camion au milieu des sacs de charbon lors de ses tournées….Roland a poursuivi cette activité en remplaçant de plus en plus les livraisons de charbon par le fuel. Et puis vint enfin la retraite bien méritée….

Il y a une dizaine d'années, la maladie l'a éloigné de Vaux et c'est en maison de retraite que Roland s'est éteint le 8 janvier dernier.

Journée d'appel de préparation à la défense

Tous les Français (filles et garçons) doivent se faire recenser dès 16 ans et avant 16 ans et trois mois, auprès de la mairie du domicile.

Ce recensement facilite l'inscription sur les listes électorales.

Il leur sera remis une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à tous les examens : permis de conduire, CAP, BEP, BAC… Et permettre au jeune d'effectuer sa Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

Infos supplémentaires disponibles sur **www.defense.gouv.fr** rubriques " jeunes et JAPD "

Cette journée a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux questions de la défense.

Elle permet également de vérifier les acquis de la langue française.

Le parcours citoyen comprend 3 obligations pour tous les français, garçons et filles.

1) l'enseignement de défense à l'école.

2) le recensement obligatoire pour tous, filles et garçons de nationalité française, dès l'âge de 16 ans.

3) la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

« La P'tite boîte à fromage »

Tous les samedis matin, sur le marché de Vaux, pour le meilleur des papilles. Aussi sur commande en téléphonant au 06 11 03 46 17.

Des enfants à l'honneur

Devoir de mémoire.

Lors de la cérémonie au cimetière du 11 novembre 2015, nous avons été très touchés par la présence des enfants des écoles accompagnés du directeur et d'une enseignante. Merci à tous.

Jean-Pierre Doistau

Stop aux dépôts sauvages !

Les dépôts sauvages dégradent la qualité des paysages, peuvent polluer les sols, l'air et les eaux de rivières, altérer la qualité des nappes phréatiques et appauvrir la faune et la flore locales.
Une des principales difficultés est leur caractère ponctuel et leur faculté à se développer sur tout terrain (privé ou public, dans les forêts, le long des routes).

LES SANCTIONS ENCOURUES
- abandonner des déchets : 150 euros ;
- embarrasser la voie publique en diminuant la sureté du passage : 750 euros ;
- abandonner des déchets à l'aide d'un véhicule : 1 500 euros, en cas de récidive : 3 000 euros.

TRIBUNE D'EXPRESSION

"Lumière, Joie, Réjouissance, Spiritualité ont convergé en une coïncidence heureuse et extraordinaire pour rassembler les 24 et 25 décembre 2015 la célébration de la naissance de Jésus et la célébration de la naissance du Prophète Muhamad.
Traumatisés par les événements abjects de janvier et de novembre 2015, nous voulons toutes et tous consolider nos liens au-delà des croyances ou des non-croyances !
Célébrons la Fraternité et la Paix en luttant contre l'acide de la haine, l'instrumentalisation lâche et dangereuse, toutes deux filles de l'ignorance.
"Loin de me léser...ta différence m'enrichit." St Exupéry.
Bonne année 2016.
Naziha Benchehida, Élue de l'opposition.

Le groupe des Élus de la minorité :
« Vaux Avec Vous ! »,
souhaite à chaque Vauxoise et chaque Vauxois une excellente année 2016.
Retrouvez-nous sur : www.vauxavecvous.org
Jean-Pierre Zolotareff - Philippe Ferrand - Marie Tournon
Tél : 06 08 69 93 20

DÉMÉNAGEMENT DE LA TRÉSORERIE

Le centre des finances publiques a déménagé aux Mureaux, 44 rue des Pierrelayes.
Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, sauf fermeture le mercredi après-midi et jeudi après-midi.
Pour toute question d'ordre général vous pouvez joindre le 08 10 467 467 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8 h à 22 h, le samedi de 8 h à 19 h et sur impots gouv.fr

Les appareils électriques et électroniques interdits à la collecte des encombrants

Depuis le 1er janvier 2016, les appareils électriques et électroniques ne sont plus collectés avec les encombrants. Ce changement permet une valorisation adaptée des déchets et une mise en conformité avec le décret n°2005-829 du 20 juillet 2005.

Si l'appareil fonctionne encore, pensez au don ou à la revente via les associations, sites internet spécialisés…

Si l'appareil ne fonctionne plus, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

1. Rapportez l'appareil en magasin pour tout achat d'un appareil neuf de même type,
2. Rapportez l'appareil aux points de collecte présents à l'accueil des magasins de bricolage et de certaines grandes surfaces,
3. Déposez l'objet en déchèterie.

Quelques nouveautés concernant l'utilisation de la déchèterie du SIVaTRU, à Triel-sur-Seine :

• Lors de chacun de vos déplacements à la déchèterie, il est désormais obligatoire de vous munir d'une pièce d'identité en plus de votre carte d'accès permanent.

• Attention, les déchets suivants ne sont désormais plus admis à la déchèterie :

- Médicaments (à rapporter en pharmacie)
- Bouteilles d'hélium*
- Bouteilles d'oxygène*
- Bouteilles d'air comprimé*
- Bouteilles d'acétylène*

* se rapprocher du fournisseur

depuis le 1er juillet 2015, l'accès à la déchèterie est interdit aux véhicules de type camion plateau.

Résultats des taux de refus ces 3 dernières années : des efforts visibles

Grâce aux démarches d'amélioration de la qualité du tri menées par le SIVaTRU et aux efforts de chacun d'entre vous, les taux de refus sur les 3 dernières années ont nettement régressé sur Vaux-sur-Seine, comme en témoignent les chiffres suivants :

Année	2013	2014	2015
Taux de refus annuel	16,2%	14,5%	12,9%

Ces taux représentent la part d'ordures ménagères et de déchets non recyclables déposés par erreur dans les bacs de tri. L'objectif fixé par le PREDMA (Plan Régional d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés) pour 2019 est de 15%. La ville a donc déjà atteint cet objectif ; vos gestes de tri quotidiens portent leurs fruits, bravo et le maître mot de 2016 : maintenir le cap !

Nouvelle résolution : trions mieux !

Afin de vous aider dans votre geste de tri quotidien, voici les principaux déchets que l'on retrouve par erreur dans le bac des emballages et papiers recyclables, notamment à la sortie des fêtes de fin d'année…

Ces déchets doivent être jetés dans votre bac à ordures ménagères.

Le SIVaTRU est à votre disposition au : 01 34 01 24 10
Ainsi que : www.sivatru.fr

Liste des nombreux déchets non recyclables déposés dans les bacs de tri sélectif :

Barquettes et pots en plastique, assiettes et gobelets jetables, boites de CD ou DVD, emballages plastiques, polystyrène, sacs plastiques, jeux ou jouets, rubans ou bolducs, cintres...

Merci de bien vouloir les jeter dans votre bac à ordures ménagères

AGENDA 2016 manifestations vauxoises

Février

Lundi 1er
VLV : Café-rencontre
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Vendredi 5
Don du sang
Espace Marcelle-Cuche
10 h à 15 h 30

Dimanche 7
ADGV Qi Qong & chant
Espace Marcelle-Cuche
9 h 30 -12 h 30 & 13 h 30 - 15 h 30

Samedi 13
Soirée concert Saint Valentin
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

Mars

Lundi 7
VLV : Café-rencontre
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Samedi 19
Vaux contre le cancer
Soirée Concert de Gospel
Espace Marcelle-Cuche 21 h

Samedi 19
Commémoration
de la guerre d'Algérie
Cimetière de Vaux 10 h 45

Dimanche 27
ADGV stage de swissball
Salle du Cosec 15 h - 16 - 30

Avril

Vendredi 1er
Bourse aux vêtements (dépôt)
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 18 h

Samedi 2
Bourse aux vêtements (vente)
Espace Marcelle-Cuche 8 h à 18 h

Dimanche 3
ADGV stage de zumba / pilate
Salle du Cosec 14 h - 17 h

Lundi 4
VLV : Café-rencontre
& Ass. Générale
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Samedi 9
Audition école de musique
Salle de la Martinière 14 h - 18 h

Dimanche 10
Audition école de musique
Salle de la Martinière 14 h - 18 h

Dimanche 17
Asa Île de Vaux Ass. Gén.
Espace Marcelle-Cuche 9 h - 12 h
ADGV Espace body
Espace Marcelle-Cuche 14 h - 17 h

Mercredi 20
Cinéma enfants
Espace Marcelle-Cuche 15 h

Mercredi 27
Chasse aux oeufs de Pâques
pour les 6-12 ans
Parc de la Martinière 10 h

Mai

Dimanche 1er
Brocante
Parc de la Martinière 8 h 18 h

Lundi 2
VLV : Café-rencontre
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Vendredi 6
Don du sang
Espace Marcelle-Cuche
10 h à 15 h 30

Dimanche 8
Commémoration de la libération
Cimetière de Vaux 10 h 45

Samedi 21
karaté
Salle du Cosec

Dimanche 22
ADGV : journée ADGV & A.G
Espace Marcelle-Cuche

Vendredi 27
Festival du cinéma
Espace Marcelle-Cuche 18 h - 00 h

Samedi 28 & Dimanche 29
Festival du cinéma
Espace Marcelle-Cuche toute la journée

Juin

Vendredi 3
Concert Calamity Jane
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

Samedi 4
Soif Compagnie Théâtre
Spectacle par Les Assoiffés
Espace Marcelle-Cuche 20 h 30

Dimanche 5
Ateliers Contrechamp
Espace Marcelle-Cuche

Lundi 6
VLV : Café-rencontre
Espace Marcelle-Cuche 14 h 30

Samedi 11
Tournoi de ping-pong
Salle du Cosec
ACCADRA spectacle
Espace Marcelle-Cuche 21 h

Dimanche 12
ADGV Qi Qong
Espace Marcelle-Cuche
9 h 30 -12 h 30

Samedi 18
Kermesse des écoles
Parc de la Martinière 10 h - 18 h

Mardi 21
Fête de la musique
Parc de la Martinière 19 h 30

Samedi 25
Spectacle ADGV
Espace Marcelle-Cuche

Dimanche 26
Spectacle ADGV
Espace Marcelle-Cuche

Le CCAS à l'écoute

Brigitte Chiumenti
Maire adjointe,
aux Affaires sociales et locatives

Le goûter de Noël, comme chaque année, s'est déroulé dans la bonne humeur et au son de l'accordéon de notre fidèle animateur Gilles, avec la visite de deux classes de Maternelle venues chanter Noël pour leurs aînés.

Pour perpétuer la tradition de Noël, cette année encore, le CCAS a eu le plaisir d'offrir à 120 Vauxois de plus de 70 ans, un colis gourmand (60 coffrets personne seule, 30 coffrets couple).

Afin d'améliorer le service rendu aux familles Yvelinoises, le département modernise ses centres de Protection Maternelle et Infantile. Depuis le 1er octobre 2015, les activités du centre de PMI sont transférées sur d'autres sites.

Centre de PMI des Mureaux
204 avenue Paul Raoult
Tél : 01 34 74 15 17

Centre de PMI de Chanteloup
1rue de l'écho
Tél : 01 39 74 85 89

Centre de PMI d'Aubergenville
41 rue du Belvédère
Tél : 01 39 90 29 23

Mme Bourzinac, puéricultrice PMI ne reçoit donc plus à Vaux, cependant la permanence des Assistantes Sociales est toujours assurée le mardi de 14 h à 16 h 30 au 144 rue du Général-de-Gaulle.

RENCONTRES DU JEUDI

Jeux tous les jeudis de 14 h 30 à 17 h

Calendrier des goûters 2016

JANVIER 2016
Jeudis 14 et 28

FEVRIER 2016
Jeudis 11 et 25

MARS 2016
Jeudis 10 et 31
(goûter anniversaire le 31)

AVRIL 2016
Jeudis 14 et 28

MAI 2016
Jeudis 12 et 26

JUIN 2016
Jeudis 9 et 30
(goûter anniversaire le 30)

JUILLET 2016
Jeudi 7

REPRISE
JEUDI 8 SEPTEMBRE

SOLIDARITÉ

Café des aidants®

LE CAFÉ DES AIDANTS de la Coordination Handicap Locale de Seine et Mauldre organise chaque 1er mardi du mois de 14 h 30 à 16 h une rencontre entre les aidants non professionnels intervenant auprès d'un proche, enfant ou adulte, souffrant d'une maladie ou d'un handicap.
Gratuit et sans inscription.
Dates des prochains « Café des Aidants » à la Mairie des Mureaux :

Mardi 5 Janvier
Écoute et partage
autour d'une galette des Rois

Mardi 2 Février
« Aider et respecter :
un subtil mélange »

Mardi 8 Mars
Détente autour
d'une séance de sophrologie

Mardi 5 Avril
«Prendre soin de soi
pour prendre soin de l'autre »

Mardi 10 Mai
« FO, SAP, AEEH… ?
Abréviations et sigles :
y comprendre quelque chose »

Mardi 7 Juin
« Kiné, infirmier, auxiliaire de vie…
un intrus chez moi ! »

Renseignements au :
01 30 91 30 08

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS
Enfants - de 1 à 18 ans
2 et 3 avril 2015 - Espace Marcelle-Cuche
dépôt : vendredi 2 avril
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h
vente le samedi 3 avril
de 8 h 30 à 16 h
Renseignements
Mme Claudet: 01 30 99 82 61
Mme Léger : 06 84 08 87 45

NOËL À ORPÉA

Le mois de décembre est une période de l'année à laquelle nos résidents attachent une importance toute particulière. Tout d'abord, le mois débute avec la décoration de la résidence en vue des fêtes de fin d'année.
Ce moment est propice aux souvenirs d'enfance, à la joie de retrouver sa famille autour d'un bon repas et passer du bon temps en leur présence.
Cette année, nous avons tenu à ce que les résidents puissent faire leurs emplettes avant les fêtes en organisant un marché de Noël au sein de la résidence.
Un repas de Noël en présence des familles a eu lieu et ce fut l'occasion pour tous de partager un moment festif, plein de bonne humeur aux côtés de la troupe musicale Lili Alcazar et avec toute l'équipe de notre résidence.
Puis les enfants du personnel sont venus échanger avec les résidents qui leur ont transmis la magie de Noël.
En cette belle période de fêtes, toute l'équipe d'Orpéa Val de Seine souhaite à tous les Vauxois une année 2016 pleine de bonnes surprises et, surtout, avec une bonne santé.

LE JOURNAL DES AIDANTS

La Coordination Gérontologique et l'Equipe Spécialisée Alzheimer de la fédération ALDS se mobilisent auprès des personnes touchées de près ou de loin par l'aide à une personne âgée ou malade en proposant le «journal des aidants ».
On peut y trouver des articles, des informations et des témoignages très intéressants sur les thèmes de la dépendance.
Les personnes qui le souhaitent peuvent trouver le numéro de décembre à l'accueil ou sur le site de la mairie (rubrique social, nos partenaires).

Bibliothèque de La Martinière

SEMAINE VERTE

C'est trop bien !

Pour accueillir le spectacle « enquête au jardin » pendant la semaine de la COP21, nous avons fabriqué avec les enfants des TAP, toutes sortes de petites bêtes… en dessin, en volume et comme animaux totem pour un tipi d'indien (autre thème de notre année culturelle).

Ces créations ont été exposées le soir de la représentation, le 4 décembre, moment qui a valu des mots plein d'enthousiasme sur notre livre d'or !

A travers l'histoire des châteaux-forts, c'est toute l'époque médiévale avec ses tournois, chevaliers, et bien d'autres aspects de la vie quotidienne qui est abordée dans cette exposition prêtée par la Bibliothèque départementale des Yvelines.

CYCLE AMERIQUES

Sous le soleil des indiens

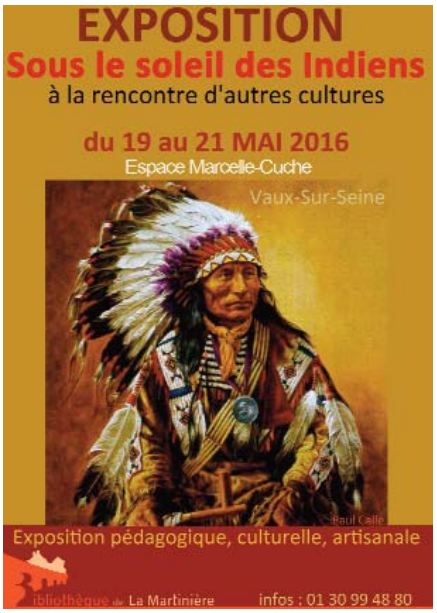

Une exposition pédagogique et culturelle au cœur des Amériques pour un moment exceptionnel de rencontre avec différents peuples par le biais de leur artisanat et de leur histoire.

Ne ratez pas cette manifestation étonnante à l'espace Marcelle-Cuche du 19 au 21 mai.

Concert

vendredi 3 juin à 20 h 30

Pour prolonger le plaisir de ces rencontres avec le continent du grand Ouest nous vous invitons pour un très beau spectacle ou blues et far West nous entraînent dans les aventures de Calamity Jane… femme de légende !

« Calamity Blues » est une pièce musicale tirée des lettres de Calamity Jane à sa fille. A travers cette correspondance, la figure légendaire de Calamity Jane, qui oscille dans notre imaginaire entre l'héroïne sans peur et sans reproches et la marginale illettrée et alcoolique, nous dévoile une mère, une amoureuse, une femme libre. Au son de l'harmonica et la guimbarde, dans une odeur de poudre et d'écurie, ponctuées par des ballades blues, et relevées par des reprises rock sauvages, ces lettres racontent l'histoire de sa vie.

Elles parlent de ses révoltes de femme, de ses douleurs et de sa solitude, et dévoilent avec une grande lucidité les coulisses d'un Far West légendaire qui ne parvint pas à détruire tout à fait une femme trop indépendante pour son époque.

Tom Waits, Muddy Waters ou encore Nancy Sinatra accompagnent Calamity dans ce road movie immobile aux accents de Jim Jarmush.

ADGV

Envie de faire du sport ?

Venez bouger et vous détendre dans une ambiance chaleureuse au sein de notre association de danse et gymnastique vauxoise. Le choix est varié, il y en a pour tous les goûts, âges et niveaux.

Gymnastique, Body Attack/Combat, Zumba, Qi Gong, Yoga, Danse Orientale, Country, Danse Classique, Modern Jazz.

L'ADGV, ce n'est pas seulement des cours… C'est aussi découvrir et s'initier à d'autres activités sportives grâce à la journée ADGV qui se déroulera le 22 mai 2016, et à de nombreux stages qui vous sont également proposés toute l'année.

24 janvier Swissball
31 janvier Body Attack/Combat et Pilâtes
7 février Qi Gong
27 mars Swissball
3 avril Zumba et Pilates
12 juin Qi Gong

Et avec quelle joie, lors du marché de Noël, les enfants du cours de Modern'jazz ont pu montrer le travail déjà accompli devant de nombreux admirateurs.

En ce début d'année 2016, les membres du bureau de l'ADGV vous présentent tous leurs meilleurs vœux !

VENEZ NOUS REJOINDRE !

Par téléphone : 06 63 80 94 28
ou par mail adgv.asso@gmail.com
Vous trouverez tous les stages et cours sur notre site :
http://asso-adgv.e-monsite.com/

AVRIL

Avis à la Population !

Nous organisons en Avril 2016 une exposition sur le thème : « VAUX SOUS TOUTES LES COULEURS » et nous recherchons des peintures et illustrations représentant Vaux et que vous auriez la bonté de nous confier … pour le plus grand plaisir de les faire connaître !
Contact : 01 30 99 14 48 ou 01 30 99 64 43.

Atelier restauration de l'orgue :

N'hésitez plus à venir élargir l'équipe des bénévoles car l'ambiance y est excellente et le travail enrichissant ! (Jusqu'à trois après-midis par semaine.)
Contact : 01 30 99 47 37
Merci à tous ceux qui nous réaffirment leur soutien !
VŒUX SINCÈRES pour 2016 !

pour AVRIL, Martine Mourier

VAUX LOISIRS VOYAGES VLV

Renseignements et Suggestions de sorties :
Alain Gelot : 06 84 98 66 36
Maryse Roullot : 06 86 22 10 07

Envie d'une pièce de théâtre ?
Sergine Thevenon : 06 62 33 22 18

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE 2016

Lundi 11 janvier 14 h 45
Café rencontre galette.

Lundi 1er février 14 h 45
Café-rencontre agrémenté de crêpes confectionnées par les adhérent(e)s.

Vendredi 19 février 2016
Visite sénat. Prix 85 € avec restaurant.

Samedi 20 février 16 h 30
Théâtre des nouveautés : Le syndrome de l'écossais. Avec Thierry Lhermitte, Bernard Campan, prix 75 €.

Lundi 7 mars à 14 h 45
Café-rencontre, dégustations des tartes confectionnées par les adhérent(e)s.

Lundi 4 avril à 14 h 45
Café-rencontre + Assemblée générale VLV.

Jeudi 21 avril 2016
Bayeux visite cathédrale, vieux Bayeux et tapisserie, restaurant à Port en Bessin. Prix 85 €.

Lundi 2 mai a 14 h 45
Café-rencontre.

20 au 22 mai 2016
Voyage 3 jours : Saumur et sa région, école nationale d'équitation et du cadre noir, Fontevraud, etc. Prix 535 € (76 € chambre Individuelle). Inscription 100 € au plus tard au café rencontre de décembre. L'échéancier sera proposé par Alain lors de ce café rencontre.

Samedi 28 mai 2016
Théâtre à définir.

Lundi 6 juin à 14h45
Café-rencontre.

Jeudi 23 juin 2016
Visite du Château de Chamerolles dans le Loiret ; Musée du safran à Boynes et dégustation gâteau au safran. Prix 85 € avec restaurant.

14 au 21 septembre 2016
Voyage à Athènes et ses Iles (8 jours 7 nuits) 1425 euros (supplément chambre individuelle 160 euros) (minimum 20 participants).
Inscription 200 € en janvier et échéancier sur demande.
Programme auprès d'Alain.
Vaux Loisirs Voyages - 218, rue du Général-de-Gaulle, 78740 Vaux-sur-Seine.

VENEZ NOUS REJOINDRE !

S'est tenu le 12 décembre 2015, à l'espace Marcelle-Cuche, le célèbre marché de Noël de la caisse des écoles.
La nouvelle équipe avait pour projet d'innover quelques petites choses cette année, notamment en restauration et animation, histoire de se lancer un défi...
Tout au long de la journée, nous avons vu des parents enjoués et souriants, des enfants avec des paillettes et des étoiles dans les yeux, de beaux spectacles et de nombreux gourmands au stand restauration.
Au nom de toute la CDE, nous vous remercions de votre mobilisation et votre participation.
Sans vous, parents, la journée n'aurait pas eu autant de succès et n'aurait pas pu se dérouler.
Nous remercions également les exposants, le service technique, la police municipale, la cantine,Valérie Carpier, les associations, les écoles primaires et élémentaires, et options pour leur collaboration, B&B pour les broderies tee shirts .

Nos prochaines manifestations : la brocante du 1er mai et la kermesse qui se déroulera le 18 juin.
Alors si vous avez un petit moment à consacrer à nos enfants, faites-vous connaître dès maintenant à l'adresse mail de la CDE.

***Valérie** pour la caisse des écoles*

BROCANTE DU 1ER MAI

N'attendez pas !
Réservez votre emplacement à partir du mois de février au :
06 52 48 20 15

aide aux devoirs
TRAIT–D'UNION

Cette année encore notre association Trait D'Union « aide aux devoirs » a accueilli 14 élèves en classe de primaire, scolarisés à Vaux-sur-Seine.

Comme toujours les demandes furent et sont encore nombreuses, tant de la part des enseignants que des parents.
Nous ne pouvons, hélas, pas toutes les satisfaire, car notre principal problème est le :

MANQUE DE BENEVOLES.

Je vous rappelle à nouveau le rôle des bénévoles consistant à donner une heure de son temps le lundi et (ou) le jeudi, afin d'aider les enfants à « faire leur devoir ».

Ce petit « coup de pouce » a aidé beaucoup d'entre eux à poursuivre une scolarité normale.
Que vous soyez étudiants, actifs ou retraités, venez nous rejoindre.
Les membres de l'association et les enfants vous remercient par avance.
Nous nous retrouverons prochainement dans un nouvel article dans lequel les enfants prendront la plume pour vous transmettre leurs impressions.

***Francis Wittmer** Président*

ÉCOLE DE MUSIQUE FRÉDÉRIC CHOPIN

Des nouveautés depuis la rentrée !
Nous avons le plaisir d'accueillir depuis le mois de septembre, Lucas Giani, professeur de guitare, qui complète ainsi notre équipe pédagogique aux côtés d'Anne-Sophie Fontaine (professeur de piano, d'éveil musical et de formation musicale), de Mayumi Sugiyama (professeur de flûte traversière) et de Yoann Hadjaz (professeur de batterie).

Côté cours, les ateliers de musiques actuelles amplifiées de Yoann Hadjaz sont venus s'ajouter à l'offre proposée par notre école : chaque semaine, Yoann reçoit des élèves batteurs, guitaristes et bassistes et leur enseigne le jeu de groupe à travers des morceaux variés.
Les classes de piano, de guitare, de batterie et de flûte traversière accueillent avec un plaisir toujours égal les élèves dès 6 ans pour leur cours hebdomadaire. Quant aux plus jeunes musiciens de notre école, c'est avec beaucoup d'entrain qu'ils retrouvent Anne-Sophie chaque mercredi après-midi pour leurs séances d'éveil musical.

A vos agendas !
Pour venir applaudir nos élèves sur scène, notez dès à présent les dates de leur prochaine audition : samedi 9 et dimanche 10 avril 2016, de 14 h à 18 h, dans le cadre magnifique de la Salle des Mariages de la Martinière.

Enfin...
Nous ne saurions conclure le présent article sans évoquer les tragiques événements parisiens du mois de novembre dernier qui ont atteint chacun d'entre nous dans ce que nous avons de plus profond : notre liberté de rire, notre liberté de sortir, notre liberté d'être. Toutes nos pensées accompagnent les victimes ainsi que leurs familles. La musique, moyen d'expression, vecteur d'échanges et de partage, y a entre autres été visée. Mais parce qu'elle est fondamentalement liée à notre nature d'être humain, la musique continuera de résonner.
C'est pourquoi, plus que jamais, toute l'équipe pédagogique ainsi que le bureau de l'Ecole de Musique Frédéric Chopin vous souhaitent une nouvelle année 2016 empreinte de sérénité et d'optimisme retrouvés, remplie de petits bonheurs et de grandes joies au quotidien.

THÉÂTRE SOIF COMPAGNIE

Les mamelles de Tirésias
C'était le 17 décembre. La troupe jouait pour la deuxième fois à Vaux cette comédie de Guillaume Apollinaire mais dans une nouvelle mise en scène.
Chaque mise en scène fait découvrir le texte sous des éclairages différents, suscitant des questionnements différents : l'urgence du renouveau, l'importance de la liberté, la vérité insaisissable… Mais ces thèmes, bien sérieux, sont traités avec dérision, humour et joie de vivre. C'est en s'amusant que l'on prend des forces, que l'on peut remettre en question les idées les plus figées.
La troupe a partagé un moment fort avec le public ce soir-là. Et le public, de son œil expert, a pu exprimer ses impressions autour d'un pot, bien chaleureux.

Les Assoiffés
Voilà plus de sept ans que la troupe des ateliers du jeudi travaille avec Soif Compagnie et plus particulièrement, ces derniers mois, avec Claire Astruc .
Claire s'absente quelques mois à la recherche d'autres expériences, expériences qu'elle ne manquera pas de partager, avec fougue et passion, dès son retour. Elle a insufflé aux comédiens toute l'énergie nécessaire pour créer un nouveau spectacle en juin 2016. Le moment est venu de nommer la troupe, ce sera Les Assoiffés, hommage discret à Soif Compagnie.
Les Assoiffés gardent la ligne directrice de la compagnie : éveiller la curiosité, susciter des questions, créer un espace de partage et de liberté avec le public.
Nommée par Claire Astruc, Nicole Pertat animera les ateliers à partir de janvier et assurera la mise en scène du spectacle du 4 juin.
Cher public, nous vous attendons avec impatience autour du thème des rencontres. Rejoignez-nous et laissez-vous surprendre…
Atelier Théâtre le jeudi de 20 h à 22 h, Espace M. Cuche
Renseignements : 06 63 65 21 32

PASSEPORT JEUNES est toujours en action, après les différents spectacles de l' année pour la section Adultes, (Cabaret, théâtre, restaurants, etc) nous rentrons d'une visite des Marchés de Noël en Allemagne.
Supers moments avec visites guidées des différents monuments, et pour clôturer le tout les senteurs des Marches de Cologne et Bonn.
Venez nous rejoindre afin de profiter avec nous de ces bons moments entre Vauxois.
Nous préparons pour l'année prochaine une visite à Eurodisney, Astérix-Parc, et aussi, si vous le souhaitez, un concert ou une comédie musicale.
Venez avec nous, même en cours d'année, il y aura toujours de la place pour vous accueillir.

Guy Gardin

VOCALISES RECRUTE

Créé en 2001, le groupe Vocalises, composé d'une quarantaine de choristes, interprète à 4 voix des chansons françaises et francophones, issues du répertoire de la variété traditionnelle : Piaf, Brel, Brassens, Nougaro, Trenet, mais également des auteurs plus contemporains comme Francis Cabrel, Jean-Jacques Goldman, Vanessa Paradis et plus récemment Ben l'oncle Soul et Indila.

Avec ses costumes et ses chorégraphies, Vocalises assure la promotion de la chanson française dans les Yvelines et s'engage régulièrement dans des actions caritatives et sociales comme le Téléthon, la lutte contre le cancer, ou des actions culturelles comme la fête de la musique.
Dans la continuité de ces objectifs, Vocalises a su s'adapter aux différentes sensibilités musicales en mélangeant les genres et les générations tout en assurant une cohésion autour de l'amour du chant.
Venez nous rejoindre !
Vous êtes tous les bienvenus, débutants et confirmés, hommes, femmes de 15 à 90 ans, et plus...
Nous répétons sous la direction d'un chef de choeur tous les mardis soirs à la salle Marcelle-Cuche à Vaux-sur-Seine de 20 h 30 à 22 h 30.
Pour plus d'information, vous pouvez nous joindre au 06 09 90 38 08.

Les Ateliers des Arts Créatifs de Vaux-sur-Seine proposent, depuis septembre, aux enfants, adolescents et adultes, différentes activités artistiques pour développer leur créativité et enrichir leur culture à travers l'histoire de l'art. Tout au long de l'année scolaire, à partir d'un thème, chacun peut laisser libre cours à son imagination grâce à un travail d'observation et d'analyse, suivi d'une mise en œuvre personnelle. Nos ateliers créatifs sont mixtes et nous abordons les différentes techniques (modelage, sculpture, peinture, dessin, collage, etc.) Nous proposons une approche originale des arts plastiques, afin d'initier les enfants aux formes variées de la création et d'éveiller leur curiosité.

Ces ateliers sont animés par Gosia ANNEY (artiste sculpteur et graphiste) et Catherine SUCHOCKA (artiste peintre - illustrateur et professeur d'une école supérieure d'art à Paris).

Nos ateliers hebdomadaires, pour les 6 - 10 ans ont lieu le vendredi de 16 h 45 à 18 h et le samedi de 11h à 12 h 15.

Pour les vacances d'hiver 2016, l'Atelier des Arts Créatifs organise des stages pour les enfants de 4 à 10 ans et adolescents de 11 à 13 ans et plus. Ces stages auront lieu les lundi 22, mardi 23, lundi 29 février et mardi 1er mars de 14 h à 16 h 30 (sous réserve du nombre d'inscrits).

Exemples de sujets :

Réalisation de sculpture en argile et création sur papier de différents thèmes :

à la manière de Jean Dubuffet (art brut); à la découverte de la mer : *à la manière d'Henri Matisse* ; peindre en musique : *à la manière de Jackson Pollock* ; sculpture en argile, dessin d'observation de nature morte à la gouache, aux pastels et aux encres de couleur.

Renseignements et inscriptions par courriel ou par téléphone :

Gosia Anney : 06 66 67 46 97

Catherine Suchocka : 06 28 08 71 23

Courriel :

atelierdesartscreatifs@gmail.com

Lieu d'activités : (1er étage) de la Martinière, 87 rue du général de Gaulle - 78740 Vaux-sur-Seine.

Suivez-nous sur :

www.facebook.com/AtelierArts-Creatifs

Atelier-école de peinture

J'apprends aux enfants les techniques du dégradé, du dessin préparatoire, du calque, de la peinture du « sujet », de la retouche, leur offrant ainsi la possibilité de faire connaissance avec cette matière magique qu'est la peinture à l'huile.

Par la suite, ils sont à même de formuler un projet personnel, mon rôle étant alors de les accompagner, de juger les difficultés, de comprendre leur souhait de manière à ce que ce fameux projet aboutisse.

S'il est nécessaire que les enfants soient motivés, il ne leur est pas demandé de posséder des aptitudes « hors normes » en dessin.

J'ai enseigné les Arts plastiques au Collège St Justin de Levallois-Perret pendant 33 ans. Nous y avions ouvert un atelier de peinture à l'huile qui a fonctionné pendant plus de 15 ans.

Parallèlement à mon métier d'ex-enseignant, je suis artiste peintre professionnel affilié à la Maison des Artistes, pratique la peinture à l'huile depuis plus de 35 ans et expose régulièrement en France et à l'étranger.

Vous pouvez visiter mon site :

www.vanquickenborne.fr

Il ne s'agit pas ici de faire ma propre publicité mais de vous faire connaître qui vos enfants sont à même de côtoyer.

Thierry Van Quickenborne

VAUX CONTRE LE CANCER

Permettez-moi, en mon nom et celui de tous les adhérents et bénévoles de notre association Vaux Contre Le Cancer, de vous souhaiter une excellente année 2016, avec et surtout, la santé, ainsi que bonheur et sérénité.

Votre Association, toujours soucieuse de collecter des fonds, afin d'aider l'Institut Curie dans sa recherche contre le cancer, sera encore active en 2016 et vous proposera :

- Une soirée Gospel le 19 Mars à l'espace Marcelle-Cuche avec une chorale d'environ 35 chanteurs, ainsi que deux de nos talents Vauxois dont Nathan, connu d'un bon nombre d'entre vous.

Réservations à partir du 1er mars au 06 73 64 63 15. Entrée 15 €.

- Une grande journée sportive aux environs du premier week-end de juin, avec notre traditionnelle marche le matin, et tout au long de la journée un tournoi de foot et de tennis, pour petits et grands, ainsi qu'un tournoi de pétanque, animation pour les plus petits et restauration sur place.

De quoi passer une agréable journée familiale et conviviale.

A très bientôt,

Le président, ***Marc Ferot***

Le CVVX fait briller les couleurs de la ville !

En 2015, le Mondial de la classe des Micros - voiliers habitables transportables de 5,50 mètres de long - avait lieu en France, dans la rade de Brest durant la première quinzaine d'août.

Dès le début de l'année, trois équipages du club se sont donné rendez-vous à Brest. Ils courent en catégorie croiseur, des bateaux de série par opposition aux prototypes.

Les trois bateaux se retrouvent donc début août en rade de Brest.

Ils sont prêts et les équipages sont au complet.

Toutes les conditions de vent seront au rendez-vous de la semaine de régate.

L'équipage de Jean-Jacques se révèle imbattable et chaque manche lui donne la possibilité de montrer l'étendue de son talent.

L'équipage de Jean-Jacques, avec un Jean-Baptiste en état de grâce, devient donc champion du monde de la catégorie croiseur et termine septième au classement général, Philippe parachève la consécration du CVVX en terminant à nouveau vice champion !

Le troisième bateau ne complète malheureusement pas ce podium, mais il n'a pas démérité pour cette première participation.

Pour l'année 2015, le CVVX se classe 42ème place Nationale habitables sur 780 classés et à la première place des clubs habitables de l'Île de France

En plus de ces résultats extraordinaires pour le club et la ville, n'oublions pas les régates régulières organisées par le club sur son plan d'eau qui permettent à chacun de s'amuser et de progresser dans l'exercice de la régate en profitant des conseils avisés de nos nouveaux champions.

TENNIS DE TABLE

Cette saison, nous avons inscrit deux équipes d'enfants. L'équipe des cadets composée d'Alexis Cartaillac, Louis Maillet-Philippe et Léo Mary accède à la D2 départementale, lors de la dernière rencontre. Quant à l'équipe minime elle évolue pour la prochaine journée en Division 4, pour, sans aucun doute, en retour en Division 3. Tom Ehret et Louis Maillet-Philippe participent aux compétitions individuelles. Tom accède à la division régionale et Louis à la Départementale 1 après avoir commencé la saison en Départemental 3. Bravo à tous les deux.

Quant aux adultes, les deux équipes ont connu des fortunes diverses. L'équipe 1 se maintient en Division 3. L'équipe 2 se maintient également en division 3.

Le joueur de tennis de table sait aussi supporter une équipe comme Cergy pour encourager l'équipe évoluant en coupe d'Europe.

Enfin le joueur de tennis de table sait voyager. Nous irons rencontrer, sur leurs terres, le club normand de Jullouville-Carolles les 28 et 29 mai.

Bonne année 2016 à toutes et à tous

François Lecouvey *pour TTCV*

DÉCOUVERTE ET ÉCHANGES
autour du cinéma

En 2015, l'association Contrechamps s'est développée en multipliant les ateliers d'éducation à l'image aux quatre coins des Yvelines, tout en poursuivant son travail de valorisation du cinéma à travers projections et rencontres. Le cinéma chez l'habitant s'est encore invité dans les salons des habitants de Vaux, avec toujours un film surprise en fonction des goûts de l'hôte du soir, et deux nouveaux rendez-vous ont été instaurés : le Ciné-philo pour mener une réflexion autour d'un thème, et le Ciné p'tit déj pour les enfants dès 3 ans en partenariat avec la boulangerie Boutin.
De février à juin, l'association est intervenue à l'école maternelle des Groux pour un atelier autour du cinéma d'animation avec la réalisation d'un petit film intitulé « L'aventure secrète de Zigomar », créé de A à Z par les enfants.
Toujours à Vaux, elle a pu animer un mini atelier de découverte de « comment ça marche le cinéma » avec la réalisation de différents jouets optiques lors de Vaux Vacances d'été.
Vaux-sur-Seine a accueilli, comme chaque année, le Week-end du cinéma. Autres nouveautés, la mise en place d'un concours de court-métrages amateurs et professionnels, ainsi que des séances chez l'habitant. Nous sommes également intervenus lors de la projection d'un film d'animation japonais pour présenter cet univers à la bibliothèque pour l'ouverture d'un cycle manga.
Le 21 novembre, nous avons organisé une journée exceptionnelle autour de l'astronomie et du cinéma dans le cadre du Mois du film documentaire. Ainsi a été projeté un programme inédit « L'Univers interplanétaire » avec une sélection de courts-métrages aux représentations très singulières de l'espace. Enfin pour fêter le Jour le plus court, les lieux et supports de projection se sont multipliés afin de montrer que ce format peut se voir et s'apprécier partout. Ainsi, à la bibliothèque de Vaux, des films très courts ont été diffusés en continu durant toute la journée sur les postes multimédias, le samedi 19 décembre.
En 2016, Contrechamps souhaite continuer à promouvoir tous les formats de films, en restant toujours proche des publics et en poursuivant sa volonté première de diffuser le cinéma là où il n'y en a pas. Malgré une période incertaine due aux baisses drastiques de subventions générales, nous espérons organiser une 5ème édition du Week-end du cinéma à Vaux et dans plusieurs communes du Vexin et des Yvelines. Nous mettrons également en place des ateliers et stages pendant l'année, avec des initiations au cinéma d'animation à partir de 5 ans, et au film documentaire pour les ados et les adultes. Les inscriptions sont ouvertes.
Le soutien des adhérents est plus que jamais nécessaire afin de faire perdurer nos actions. Nous invitons les spectateurs à être davantage acteurs de nos événements, par exemple en participant au jury du concours de courts-métrages, ou bien à venir nous aider en devenant bénévole et en en parlant autour d'eux.
L'adhésion à l'association est possible via le site internet ou en nous contactant. L'adhésion de soutien donne notamment le droit à un cinéma chez l'habitant. N'hésitez pas à tenter l'expérience !
http://lassociationcontrechamps.fr
contrechamps.asso@gmail.com
https://www.facebook.com/associationcontrechamps/
Pour voir les vidéos de nos ateliers
https://vimeo.com/associationcontrechamps

L'équipe de Contrechamps

ÉCOLE MATERNELLE
le père Noël a fait une halte

Les enfants de l'école ont reçu la visite du père Noël.
Ils étaient impatients à l'idée de son arrivée et, comme chaque année, ils ont été gâtés. Chaque enfant a reçu un joli livre.
Pour les plus petits : le conte de Pile Poil et pour les plus grands, dans la collection « mes années pourquoi » : la vie de tous les jours ou la ferme.
Pour le remercier, les enfants lui ont chanté de jolis chants de Noël.
Il est ensuite reparti poursuivre sa tournée.

Conseil municipal
extraits de la séance du 17 décembre 2015

Etaient présents :
M. Julien Crespo, M. Jean-Claude Bréard, Mme Brigitte Chiumenti, M. Jean-Pierre Couteleau, Mme Corinne Robin, M. Marcel Botton, Mme Mariéva Sanseau-Baykara, M. José Harter, M. Jean-Claude Waltrégny, M. Gérard Moneyron, M. Luc-Olivier Baschet, Mme Noëlle Renaut, M. Patrice Lesage, Mme Martine Grond, M. Michel Le Guillevic, M. José Lerma, Mme Martine Gardin, M. Kamal Hadjaz, Mme Ana Monnier, Mme Aurore Lancéa, Mme Virginie Pautonnier, Mme Marie Tournon, Mme Naziha Benchehida, M. Philippe Ferrand, M. Jean-Pierre Zolotareff, Mme Madeleine Gaudin.
Absents : Mme Sylvie Leclercq
Pouvoir : Mme Sylvie Leclercq a donné procuration à M. Jean-Claude Bréard

Soit : En exercice : 27 Présents : 26 Votants : 27

M. Crespo propose d'ajouter 2 points à l'ordre du jour relatifs au Plan Local d'Urbanisme suite à une délibération du Conseil Communautaire du 15 décembre 2015.
M. Crespo informe l'Assemblée que les questions transmises par le groupe Vaux avec Vous et par Mme Benchehida seront abordées en fin de séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Election d'un secrétaire de séance
M. Jean-Claude Waltrégny a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Adoption du compte-rendu de la séance du 23 octobre 2015
A l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 23 octobre 2015 est adopté.

Adhésion à la charte régionale de la biodiversité
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'adhésion de la Commune à la charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels et autorise le Maire à signer tous les documents afférents.

Acquisition de parcelle en Espace Naturel Sensible : Demande de subvention
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle A621 et autorise le Maire à solliciter l'aide financière de l'Agence des Espaces Verts.

Conseil en Énergie Partagée : Demande de subvention
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention d'adhésion au dispositif de Conseil en Énergie partagé pour 3 ans et autorise le Maire à solliciter les subventions.

Subvention aux associations : Attribution exceptionnelle
A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que le budget communal prenne en charge cette dépense, l'agglomération procédera ultérieurement à son remboursement.

Régime indemnitaire alloué aux régisseurs
A la majorité absolue (1 contre : Mme Benchehida), le Conseil Municipal autorise le versement de l'indemnité de responsabilité aux régisseurs selon les taux fixés dans le barème ...
Barème consultable en mairie et sur le site.

Convention Commune/CCAS Banquet d'Automne
A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le projet de convention avec le CCAS pour la tenue du banquet d'automne.

Fusion SIAMHLM et SIARVA : Avis
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le périmètre du futur syndicat et ses projets de statuts.

Convention pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme : avenant
A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la prorogation d'une année de la convention.

Communauté d'agglomération Seine et Vexin : Modification des statuts
A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Seine et Vexin.

Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise : Élection du Conseiller Communautaire

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme Tournon, M. Ferrand, M. Zolotareff ne participant pas au vote), M. Crespo est élu conseiller communautaire à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

COMMUNAUTÉ URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE : CONVENTION DE GESTION PROVISOIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le projet de convention de gestion provisoire telle qu'annexée, pour une durée d'un an et autorise le Maire à signer la convention.

RAPPORTS ANNUELS 2014 DES SERVICES PUBLICS ASSAINISSEMENT COMMUNAL, ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL, EAU POTABLE, ÉLECTRICITÉ, GAZ

Mme Martine Grond, déléguée au SIAEP, présente le rapport prix et qualité du service public d'eau potable.
M. José Lerma, délégué au SEY présente le rapport d'activité du SEY78 qui regroupe 992 281 habitants et 200 communes.
M. Jean-Claude Waltrégny, délégué au SIAMHLM, présente le rapport prix et qualité du service public d'assainissement collectif intercommunal qui dessert 70 000 habitants.
M. Crespo présente le rapport d'activité de service d'assainissement communal qui concerne 1 418 abonnés et 15 400 ml de réseau de collecte.

PLAN LOCAL D'URBANISME : CONVENTION DE GESTION PROVISOIRE

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer cette convention, applicable du 1er décembre 2015 au 31 décembre 2016.

PLAN LOCAL D'URBANISME : MODIFICATION SIMPLIFIÉE N°4

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'engager la procédure de modification simplifiée n°4 et de spécifier les modalités de mise à disposition du public comme présenté.

QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LE SITE INTERNET : VAUXSURSEINE.FR

POLLUTION DU RU GALLET

Peu avant Noël, les nombreux promeneurs et les riverains du Ru Gallet ont eu la mauvaise surprise de découvrir une eau blanche, de toute évidence polluée. Une pollution visuelle accompagnée d'une pollution olfactive difficile à identifier, mais très désagréable.
Négligence ? Méconnaissance ? Malveillance ? Le geste a entraîné de nombreuses heures de travail pour tous les intervenants. Police de l'eau, pompiers, service des eaux usées, services techniques, élus, tous se sont mobilisés afin d'empêcher la pollution de gagner la Seine, et après les analyses permettant d'apprécier la dangerosité de cette pollution, la Municipalité a fait chiffrer un pompage, et un nettoyage (autant que faire se peut) du Ru Gallet. La facture est lourde !
« On ne change pas la vie sans changer sa vie. On ne change pas sa vie sans changer la vie ».
Le temps du « tout à l'égout » est révolu. Un produit déversé dans le réseau des eaux usées se retrouve dans une station d'épuration qui n'est pas apte à traiter tous les polluants. S'il est déversé dans le réseau des eaux pluviales, il se retrouve directement dans les rivières ou dans le sol. Le danger de pollution est le même pour les produits « à l'eau » comme les peintures acryliques qui sont de vrais polluants. Ces faux-amis sont à traiter comme d'autres produits chimiques
Nous avons à Vaux-sur-Seine tous les moyens afin d'éviter ce type de pollution.
Pour les produits toxiques, pots de peinture ou autres produits chimiques, une collecte est faite tous les mois sur la Place de la Gare.
Vous pouvez également les apporter à la déchetterie. Les horaires se trouvent sur le calendrier des collectes du SIVaTRU que nous avons eu dans nos boîtes à lettres.
La meilleure façon de se débarrasser de ses déchets : **http://www.sivatru.fr/**
Chaque geste de tri est un geste pour la planète… et pour notre portefeuille !

Annuaire des naissances en 2015

Bassiere Cristiano Cédric Eric	5 janvier
Charlet Yohanes Estéban Emmanuel	11 janvier
Guippe Adria Rose Hinata	13 janvier
Gameiro Gaspard	3 février
Schäfer Clovis Jérôme Jean-Luc	3 février
Fischer Hayden	8 février
Derbesse Jeanne Marie	13 février
Micholet boriel Djoulyan Alexandër	7 mars
Ngenze Jahyan	27 mars
Guyon Océane Nicole Marie Amel	30 mars
Rigault gouadjelia Nino Ghislain Abboud	5 avril
Couto Rafael	8 avril
Aït lounis Lyan	30 avril
Dorothée Zoé Sophia	13 mai
Merabtine Nesrine	30 mai
Amzay Jade	30 mai
Le goff Loris	31 mai
Legay Aaron François Patrick	3 juin
Nicolas Mathilde Olivia	21 juin
Ariztegui Camille Jean	26 juin
De nale Harûn	4 juillet
Chaussedent Camille Louane	5 juillet
Carrer Eva Rosemarie	13 juillet
Fautrero Tania Sandrina Réjane	3 août
Bouazzayene Yousra	5 août
Morelieras Liam Antonio Jean-Paul	18 août
Babouche Anouk Etoile	10 septembre
Bouteiller philippe Lola	11 septembre
Vettivelu-sellathurai Inès Annie Marie-Laure	12 septembre
Rivier Maxence Joseph	1 octobre
Lambert lefebvre Alixia Violette Bernadette Dallia	2 octobre
Chachagne Léna Annabelle	6 octobre
Sylla Aly	20 octobre
Bénier Lisa	26 octobre
Delaunay Jeanne Adèle Léonie	3 novembre
Landais Giovan Eric	12 novembre
Nallet Jean Lionel Roger	15 novembre
Ponte càrdenas desormiere Tilian	20 novembre
Lhotelain Mattew	16 décembre
Darmon Aïssa	19 décembre
Bakenda Pierre-Cameron	25 décembre
Finck Célestine Gisèle Françoise	28 décembre
Pautonnier Timothé Maurice Patrice	31 décembre

Mariages

GABINO VEGA Ruben
&
BAUDRY Noémie
le 25 avril 2015

MONTEIRO Cyril
&
GUERREIRO ANTONIO Christelle
le 9 mai 2015

SELMANE Kevin
&
LABRANCHE Lucie
le 30 mai 2015

RENAUDIN Jérôme
&
BOBILLIER-MONNOT Virginie
le 6 juin 2015

MARTINS Raphael
&
MESNY Fanny
le 13 juin 2015

CHAPELEAU Sébastien
&
COURTY Céline
le 20 juin 2015

EL AOUAD Kamal
&
FERRAND Emilie
le 22 août 2015

SILVA BRANCO Frédéric
&
BÉATSE Paola
le 5 septembre 2015

LANGEVIN-MOULIN Arnaud
&
GONÇALVES Ana-Paula
le 5 septembre 2015

COUTELEAU Germain
&
TRICOCHE Marie
le 18 septembre 2015

BAVEYE Pierre
&
DE WISPELAERE Maïlys
le 18 septembre 2015

LAJILI Wared
&
ROBERT Elodie
le 26 septembre 2015

TÉLÉPHONES UTILES

Police secours 17
Pompiers 18
Samu 15
Appel Urgence 112

Bureau de police de Meulan 01 34 92 53 20
Commissariat des Mureaux 01 34 92 49 00
Préfecture Versailles 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture Mantes 01 30 92 74 00
Communauté Urbaine GPSO
01 30 99 06 07
GDF Dépannage gaz 0 810 433 095
Dépannage électricité 09 72 67 50 78
Environnement (SEFO) 01 39 70 20 00
SNCF gare de Vaux 01 34 74 09 38
Sce navigation de la Seine 01 30 18 23 45

Services municipaux

Mairie 01 30 99 91 50
Courriel : mairie@vauxsurseine.fr
Site internet : www.vauxsurseine.fr
Police municipale 01 30 99 91 54
Courriel : police@vauxsurseine.fr
Services techniques 01 30 99 47 95
Bibliothèque 01 30 99 48 80
Centre de loisirs 01 30 91 45 52
Cosec 01 34 74 43 80
École maternelle 01 34 74 25 77
École primaire du 87 01 34 74 00 19
École maternelle du 144 01 34 74 58 74
Espace Marcelle-Cuche 01 30 22 06 77
Orangerie 01 30 22 25 92
Restauration scolaire 01 34 74 72 93

Santé

Médecins
SOS médecin 36 24
Dr Guillanneuf 01 34 74 14 20
Drs Malavialle, Moreau 01 34 74 64 44
Garde (nuit, dim., fêtes) 01 34 74 78 78
Centre cardiologie d'Évecquemont 01 30 91 80 00
Hôpital Meulan 01 30 22 40 40
Service des urgences 01 30 22 43 33
Pharmacie du Pré Coquet 01 34 74 09 60
ALDS soins à domicile 01 34 74 80 60

Dentistes
Drs Brochery, Fulea 01 34 74 94 50
Garde Versailles (dim. et jours fériés) 01 39 51 21 21

Infirmières
Mme Saulay 01 30 99 20 21 & 06 81 50 66 67
Mme Devaux 01 30 91 42 87 & 06 81 85 36 76

Kinésithérapeute
E. André
01 34 74 26 95 & 06 07 82 60 13

Ostéopathes
Julie Cart 06 37 36 81 33
Baptiste Jean 06 6178 81 94

Pédicure - Podologue
Cédric Scholer
01 34 92 97 37 & 06 60 59 03 00

Psychothérapeute
Mme Le Guillevic 01 34 74 22 73

Psychologue clinicien
M Lalibert d'Anglas 06 49 21 60 19

Culte

Presbytère 01 34 74 01 09
Pasteur Luc Olekhnovitch 01 34 74 33 00

Social

Pôle Emploi 01 30 22 90 90
Bureau de l'emploi (Agglomération Seine & Vexin)
01 30 99 06 07
ALDS 01 34 74 80 60
CPAM 01 34 92 88 30
Territoire d'Action Sociale 01 30 92 87 20
Maison de retraite Orpéa 01 34 92 02 02
PMI 01 34 92 87 20
Samu social 115

Divers

Dépannage auto
Garage Neumann 01 34 74 21 12

Pompes funèbres
Cistarelli 01 34 74 97 65
Roc Rclerc 01 30 22 09 02
Delauzanne 01 30 99 14 60

Taxis
Anne-Marie 06 86 43 50 61
F.Gameiro 06 07 77 61 07

Collèges & Lycées
Gaillon 01 30 04 16 30
Meulan Henri IV 01 30 99 90 50
Les Mureaux François Villon 01 30 99 20 01

Animaux

Fourrière animale Gennevillers 01 47 98 82 64
Fourrière Yvelines 01 34 89 05 47
SPA Orgeval 01 39 08 05 08

Vétérinaires
Dr Giorgi 01 39 70 62 90
Clinique Vétérinaire 01 34 74 66 00

ACCADRA
Marta Bentkowski 01 30 99 11 09
ADGV
Doris Duchenne 01 34 74 82 54
Association Go-Am, Ung-No Lee
Young-Sé Lee 01 34 74 37 27
AOCGE (Ornithologie)
Patrick Bibard 01 30 99 78 45
ASV (Cyclisme, Pieds de Vaux)
Jocelyne Delafosse 01 30 99 78 18
Atelier des arts créatifs
Gosia Anney 06 66 67 46 97
ATCV (Tennis)
Frank Le Boulch : 06 29 02 83 93
Atelier dessin, pastel, peinture
Mme David-Leroy 01 39 74 56 04
Atelier Caroline Viannay (art imprimé)
Caroline Viannay 06 29 62 86 63
AVRIL
Martine Mourier 01 30 99 64 43
Amicale des donneurs de sang
Michèle Gondouin 01 30 99 08 11
Bobines & Bambins
Nathalie Alexandre 06 86 26 35 73
Caisse des écoles
Sevim Demir 06 15 73 74 34
Contre champs
Cécile & Cédric Babouche 06 87 41 50 09

CSV (Pétanque)
Alain Skadarka 01 30 99 07 19
CVVX (Club de voile)
Daniel Scheltus 01 34 74 82 58
Ecole de cirque Du corps à l'art
Catherine Thieriot 06 80 99 08 42
Ecole de Musique Frédéric Chopin
Anne-Sophie Fontaine 06 72 22 54 90
Entre Seine et Jardins (collectif d'artistes)
Gilles Le Dilhuidy 06 88 06 45 29
ESV (Football)
Henri-Claude Lauby 06 79 60 35 68
FNACA (Anciens combattants)
Jean-Pierre Doistau 01 30 99 09 70
Guitare en Val de Seine
Guillaume Lalibert 06 64 36 83 31
Handicap Prévention
Thierry Chefdeville 06 86 28 16 93

Judo-club
Jean-Marie Leicknam 01 34 74 63 72
Karaté do Shotokan - École Omnisports
Marlène Mercier 06 10 51 52 46
La Saint-Hubert (Chasse)
Daniel Rousseau 01 30 99 87 31
Mosaïque et petits Cailloux
Sandrina Van Geel 01 30 99 34 45
Passeport Jeunes
Guy Gardin 01 30 91 98 35
Rencontres philosophiques
Pierre Breynaert 01 34 74 93 80
Secours catholique
Centre St-Nicaise 01 30 22 16 24
Soif compagnie (théâtre)
Nicole Pertat 06 63 65 21 32
Sous le baobab
Marie-Alexandre 06 60 95 97 18
Trait d'union (Aide aux devoirs)
Francis Wittmer 01 34 74 96 42
TTCV (Tennis de table)
François Lecouvey 01 39 70 98 18
Vaux contre le cancer
Marc Ferot 06 09 66 27 77
VLV (Vaux Loisirs Voyages)
Alain Gelot 06 84 98 66 36
Vocalises (Chorale)
François Wallach 06 03 03 63 93

Smokings

En concert

Samedi 13 Février 2016 à 20 h 30

Venez célébrer la Saint Valentin dans une ambiance de cabaret jazz

Entrée 13 € RÉSERVATION CONSEILLÉE : 06 50 63 88 63

ESPACE MARCELLE-CUCHE 87 RUE DU GÉNÉRAL-DE-GAULLE, 78740 VAUX-SUR-SEINE